

-SOMMAIRE-

PREFACE.....	3
PRESENTATION DE LA REGION.....	4
CHAPITRE I- MILIEU NATUREL ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE ...	7
1. MILIEU NATUREL	7
1.1. RELIEF.....	7
1.2. CLIMAT.....	8
1.3. LES RESSOURCES EN EAU.....	8
2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	10
CHAPITRE II: ASPECTS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO ECONOMIQUES DE LA POPULATION	12
A. ASPECTS DEMOGRAPHIQUES	12
1. POPULATION ET EVOLUTION	12
2. REPARTITION DE LA POPULATION PAR PROVINCE ET PREFECTURE	12
3. DENSITE DE LA POPULATION PAR PROVINCE ET PREFECTURE.....	13
4. URBANISATION	14
5. ARMATURE URBAINE.....	14
6. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION	17
3 7. FECONDITE	24
B. ASPECTS SOCIO ECONOMIQUES DE LA POPULATION.....	24
1. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	24
2. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES.....	26
3. PAUVRETE	27
4. ANALPHABETISME	27
5. ACTIVITE ECONOMIQUE	29
6. PROJECTIONS DE LA POPULATION ET DES MENAGES	33
CHAPITRE III : SECTEURS SOCIAUX.....	37
A. L'ENSEIGNEMENT	37
2. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE ET FORMATION DES CADRES	44
3. FORMATION PROFESSIONNELLE	48
B. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	49
2. ENCADREMENT SANITAIRE.....	51
3. INDICATEURS RELATIFS AU SECTEUR DE LA SANTE	54
4. UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	55
5. ASPECTS DE L'ACTIVITE DE LA SANTE PUBLIQUE	55
C. JEUNESSE	57
1. INFRASTRUCTURE SPORTIVE	57
2. ETABLISSEMENTS SOCIO-CULTURELS	57
D. ENTRAIDE NATIONALE.....	60
E. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX.....	60
1. INFRASTRUCTURE JUDICIAIRE DANS LA REGION.....	61
2. ACTIVITES DES TRIBUNAUX DE PREMIERE INSTANCE.....	61
3. ACTIVITE DES TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS.....	62

4. ACTIVITE DES COURS D'APPEL	63
A. LE RESEAU ROUTIER REGIONAL :	66
B. LE TRANSPORT	67
1. TRANSPORT ROUTIER	67
2. TRANSPORT FERROVIAIRE.....	68
C. POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.....	69
1. INFRASTRUCTURE	70
2. ACTIVITE DES SERVICES POSTAUX	71
3. ACTIVITE DE LA CAISSE D'EPARGNE.....	72
D. ENERGIE ET EAU POTABLE	72
1. ENERGIE	72
2. EAU POTABLE.....	73
E. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES.....	74
1. TYPE DE LOGEMENT	74
4. OCCUPATION DES LOGEMENTS (MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES ET TAUX D'OCCUPATION)	77
5. EQUIPEMENT DES LOGEMENTS.....	78
6. MODE D'ECLAIRAGE ET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION.....	79
7. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES.....	81
8. CONSTRUCTIONS	82
9. COOPERATIVES DU SECTEUR DE L'HABITAT	82
10. RESEAU BANCAIRE	83
CHAPITRE V : SECTEURS PRODUCTIFS	86
A. AGRICULTURE ET ELEVAGE	87
3. PRODUCTION VEGETALE.....	90
4. ELEVAGE	92
5. FORETS	94
B. INDUSTRIE.....	97
2. STRUCTURE PAR GRAND SECTEUR	99
C. ARTISANAT.....	99
3. PRODUCTION ET EXPORTATION DE QUELQUES PRODUITS ARTISANAUX.....	101
4. ORGANISATION DU SECTEUR	102
D. TOURISME	103
1. LA CAPACITE D'HEBERGEMENT	103
2. AUTRES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES.....	104
3. NUITEES TOURISTIQUES	105
4. TAUX D'OCCUPATION.....	106
E. MINES.....	106
LES CHIFFRES CLES DE LA REGION MEKNES-TAFILALET	107

PREFACE

Conscient du rôle que revêt l'intégration de la dimension régionale dans le développement de notre pays, et de l'importance des études à caractère régionale, le Haut Commissariat au Plan réalise divers travaux et études dont les monographies, qui constituent une base essentielle pour le traitement des problèmes socioéconomiques qui est devenu de plus en plus régional et local.

La nature de ces travaux consiste en premier lieu à consolider le système d'information régional et, à apporter en second lieu les éclairages essentiels sur les situations démographiques et socioéconomiques. Ils constituent ainsi l'un des principaux éléments de la plate forme nécessaire pour l'élaboration de stratégies appropriées de développement régional par les différents acteurs du développement local.

C'est dans ce contexte que La Direction Régionale de Meknès-Tafilalet a établi la monographie régionale, dans laquelle sont abordés les domaines démographique et social à travers les données relatives aux différents aspects de la population et les principaux secteurs sociaux de la région tels que l'enseignement, la santé, la jeunesse,...

La monographie se penche également sur le volet infrastructure de base dont dispose la région et d'autres secteurs productifs composant l'économie régionale (Agriculture, Industrie, Artisanat, Tourisme.....)

Présentation de la région

La région de Meknès-Tafilalet, fait partie des seize régions que compte le Royaume depuis le découpage régional de 1996, qui a consacré la région en tant que collectivité locale. Celui-ci a succédé au découpage de 1971 où la région portait le nom de Région Economique du Centre-sud.

La région compte actuellement une préfecture (Meknès) comme chef-lieu et, quatre provinces (El Hajeb, Ifrane, Khénifra et Errachidia). Elle s'étend du Sud-Est vers le Nord-Ouest du Royaume et couvre une superficie de 79 210 Km², soit 11,1% du territoire national en plus qu'elle se caractérise par une diversité des milieux physiques et des conditions naturelles

Par ailleurs, ses limites administratives n'ont pas subi de changement depuis 1971 et reste délimitée au Nord par la région de Gharb-Chrarda-Béni-Hssen , à l'Ouest par Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal , à l'Est et au Nord-Est par les régions de l'Oriental et celle de Fès-boulemane et au Sud par l'Algérie.

La région comprend 134 communes sur 1497 que compte le Royaume, soit 9% du total national ; 23 communes urbaines et 111 rurales.

Sur le plan démographique, la population de la région s'est établie à 2 141 527 habitants en 2004, soit 7,2% de la population nationale, alors qu'elle serait de 2 174 000 habitants en 2006.

L'évolution du taux d'accroissement démographique de la région révèle que cet indicateur a connu une baisse de 0,7 point, du fait qu'il est passé de 1,9% durant la période 1982-1994 à 1,2% pour celle de 1994-2004, contre respectivement 2,06% et 1,4% enregistrés au niveau national.

Quant à la structure par âge de la population de la région, elle se distingue par sa jeunesse, du fait qu'environ 67% de ses habitants sont âgés de moins de 35 ans.

En plus de ressources humaines, la région dispose de nombreuses potentialités, atouts naturels et sectoriels pouvant favoriser un développement économique et social soutenu.

Parmi ces potentialités, il y a les richesses hydrauliques importantes que recèlent la région et qui qualifient sa partie (Moyen-Atlas Central), de « château d'eau du Maroc ».

A cet effet, des barrages collinaires édifiés selon les spécificités requises par chaque zone, pour l'encroûtement, l'alimentation de la nappe ou l'irrigation des terres agricoles.

Il s'agit notamment, du barrage de Sidi Chahed à la limite Nord de Meknès, Hassan Addakhil sur l'Oued Ziz dans la province d'Errachidia, Hassan II situé sur l'Oued Moulouya dans la province de Khénifra et Tizguite amont et Tizguite aval dans la province d'Ifrane.

Pour ce qui est du domaine agricole, la région de Meknès-Tafilalet renferme d'importantes potentialités et opportunités de développement aussi bien dans la branche de la production végétale que dans celle de l'élevage.

Ainsi, la superficie cultivée dans la région a avoisiné les 560 300 Ha durant la campagne agricole 2005-2006, soit 6,3% de la même superficie au niveau national.

A son tour l'activité de l'élevage se distingue par l'importance de l'effectif de son cheptel ; 2 670 000 têtes (soit 11% du total national) et par la qualité de certaines espèces produites, en l'occurrence les races « Timahdite » et « Demmane ».

Concernant la forêt, ses richesses importantes constituent un atout essentiel pouvant constituer un levier de développement économique et social au niveau régional.

En effet, les essences forestières naturelles s'étalent sur une vaste superficie de 645 251 Ha, dont les résineuses naturelles représentent 22,3% et les feuillues naturelles occupent 50,7%. Leurs parts respectives au niveau national, sont de l'ordre de 14,2% et 12,5%.

En matière d'industrie, des efforts louables sont déployés par les pouvoirs publics et les différents acteurs dans le but d'inciter les investissements dans la région, qui offre plusieurs opportunités et des capacités productives non encore exploitées.

Actuellement la région de Meknès Tafilalet compte 235 unités, représentant 3% du nombre d'établissements à l'échelle nationale et participant à hauteur de 3,2% dans la production industrielle nationale ;

Dans le domaine touristique, la région offre divers produits originaux, un patrimoine historique de renommée universelle et une structure d'accueil grandissante.

Ainsi, une exploitation appropriée de ces atouts permettrait à la région de jouer le rôle d'un pôle touristique distinct des autres régions du Royaume.

Quant à l'artisanat, il constitue également un secteur prometteur au sein de la région, aussi bien par la diversité et l'originalité de ces produits (tapis de l'Atlas, poterie, travail des pierres précieuses) que par son envergure, car il emploie plus de 46 000 personnes actives.

Chapitre I : Milieu Naturel et organisation administrative

Chapitre I- Milieu Naturel et organisation administrative

1. Milieu Naturel

La région Meknès-Tafilalet est limitée:

- ❖ au Nord par la région de Gharb-Chrarda-Béni Hssen ;
- ❖ au Nord-Ouest par la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer ;
- ❖ à l'Ouest, par les deux régions de Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal ;
- ❖ au Sud-Ouest, par la région de Sous-Massa-Drâa ;
- ❖ A l'Est et au Nord-Est, par les régions de Fés-Boulemane et celle de l'Oriental;
- ❖ au Sud par l'Algérie.

Le milieu naturel de la région est présenté suivant certains éléments du relief et du climat.

1.1. Relief

La région de Meknès-Tafilalet s'étend sur une grande superficie (près de 80 000Km²). Elle se caractérise par trois grands ensembles géographiques à savoir : le plateau du Saïss, les causses d'ELHajeb et les collines pré-rifaine de Zerhoun, puis la zone des montagnes qui couvrent une partie d'EL Hajeb, la province d'Ifrane, de Khénifra et le Haut Atlas Oriental et enfin, la zone aride et semi-aride couvre l'essentiel de la province d'Errachidia.

Cet ensemble géographique diversifié est constitué principalement :

- ❖ De zones favorables à l'agriculture, telles que les plaines du Saïss à Meknès, de Tigrira à Ifrane ainsi que certains périmètres de la Haute Moulouya et les oasis de la plaine de Tafilalet,
- ❖ Du massif du Zerhoun,
- ❖ Des causses d'EL-Hajeb et le plateau central,
- ❖ De la chaîne Moyen-Atlas,
- ❖ Du Haut Atlas dont la partie culminante est le Jbel EL Ayachi qui atteint 3 737m,
- ❖ De la zone présaharienne du Tafilalet qui est une immense étendue désertique avec quelques foyers de verdure dans les oasis.

1.2. Climat

Au niveau régional, il existe trois grandes zones climatiques:

- ❖ Une zone qui se caractérise par un climat semi continental de type méditerranéen, dont les hivers sont frais et pluvieux et les étés chauds et secs et qui se localise principalement au sein de la préfecture de Meknès, et de la province d'EL Hajeb.
- ❖ Une seconde zone où les hivers sont plus rudes et enneigés, marquée par de grandes amplitudes de températures entre l'été et l'hiver. Elle s'étend, sur le Moyen-Atlas et la Moulouya.
- ❖ Enfin une dernière zone à climat désertique, s'étendant sur l'ensemble de la province d'Errachidia.

Cette diversité des composantes géographiques contribue notablement à l'enrichissement et à la multiplicité des potentialités économiques.

Dans le domaine de la pluviométrie de la région, les précipitations moyennes annuelles enregistrées durant la période allant de 2000 à 2006 sont données ci-après.

Tableau 1 : Précipitations moyennes annuelles (en millimètres) par station entre 2000 et 2006.

Province	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Meknès	375,5	335,8	534,3	439,1	290,9	561,4
Ifrane	848,1	770,3	1127,8	1052,0	531,1	959,6
Midelt	126,9	208,9	77,2	161,9	78,6	167,8
Errachidia	-	-	-	-	68,0	112,6

Source : Annuaire Statistique régional Meknès-Tafilalet 2007.

Le niveau des précipitations mis en relief par le tableau ci-dessus consolide la richesse hydrique de la région.

1.3. Les ressources en eau

L'eau qui est à l'origine de toute vie constitue une richesse principale dont dépend la vie humaine en particulier. D'où la nécessité impérieuse de la préserver, car elle devient de plus en plus rare.

En ce qui concerne la région Meknès Tafilalet, les réserves d'eau dont elle dispose lui confèrent une importance sur le plan de ressources hydrauliques du Royaume. Elles sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines ;

Les ressources en eau de surface sont préservées dans les barrages que compte la région et qui sont présentés ci-après :

Tableau 1: Ressources hydrauliques –Région Méknès-Tafilalet-

Barrages	Oued	Province	Usage*	Capacité de la retenue normale (Mm³)
Sidi Chahed	Mikkès	Meknès	I	170,00
Tizguit Aval	Tizguite	Ifrane	EC	0,12
Akkouz	Akrouz	Errachidia	I,AC,AN	0,65
Achbarou	Assif Gaiz	Errachidia	I,AC,AN	1,00
Boutaaricht	Boutaaricht	Errachidia	I,AC	0,70
Amane seyerenine	Défali	El Hajeb	I,EC	0,35
Ain Tourtoute	Bhaligane	Khénifra	I,AC	0,90
Itzer	Tifitchout	Khénifra	I	0,70
Tizguite amont	Tizguite	Ifrane	PL	0,30
Douiss	Douiss	Errachidia	I,AC	0,95
Hassan Eddakhil	Ziz	Errachidia	I,EC	6,00
Hassan II	Melouiya	khénifra	I,EC	4,00

Source: Atlas – Région: Meknès-Tafilalet (Edition 2006).

Quant aux ressources en eau souterraine, elles sont constituées des nappes dont les caractéristiques sont présentées par le tableau suivant:

Tableau 2: Ressources en eau souterraine –Région Méknès-Tafilalet-

Nappes	Profondeur (en m)	Débit de captage (en l/s)
Rides Pré-rifaines	Environ 300	200
Saïs	De 200 à 1 500	20
Causses Moyen Atlassique	Environ 400	100
Tigrigra	-	10

Source: Atlas – Région: Meknès-Tafilalet (Edition 2006)

Les eaux souterraines sont généralement de bonne qualité sauf les pollutions de certaines zones limitées de la nappe phréatique de Fès-Meknès causées par les margines,

* EC: Encroûtement des crues; I: Irrigation; AC: Abreuvement du cheptel; AN: Alimentation de la nappe; PL: Plaisance.

2. Organisation administrative

Suite au découpage régional de 1996, le nombre de communes de la région a été porté à 134 communes dont 111 sont rurales, soit 8,9% des communes au niveau national.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des communes par préfecture ou province de la région:

**Tableau 3: La répartition des communes par province et préfecture
Région -Meknès-Tafilalet-(2006)**

Province/Préfecture	Communes		
	Urbaines	Rurales	Ensemble
Meknès	6	17	23
EL Hajeb	4	12	16
Ifrane	2	8	10
Khènifra	3	35	38
Errachidia	8	39	47
Total Région	23	111	134
Total Nation	199	1298	1497
Région/Nation (en %)	11,6	8,6	8,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

CHAPITRE II : Aspects démographiques et socio économiques de la population

CHAPITRE II: Aspects démographiques et socio économiques de la population

L'analyse de l'aspect démographique de la population et des caractéristiques socio-économiques constitue un cadre adéquat pour l'établissement des perspectives sectorielles et spatiales à moyen et long termes.

A. ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

1. Population et évolution

La population de la région de Meknès-Tafilalet qui s'est élevée à 2 141 527 habitants en 2004 contre 1 903 790 en 1994, a enregistré un taux d'accroissement démographique de 1,2% contre 1,9% pour la période 1982-1994.

Selon le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), la population de la région Meknès-Tafilalet serait de l'ordre de 2 174 000 habitants en 2006 ; la part de la population régionale par rapport à la population totale du Maroc est estimée quant à elle à 7,1%.

L'analyse de l'évolution de la population de la région par province révèle que la préfecture de Meknès et la province d'EL Hajeb sont marquées par des taux d'accroissement démographiques supérieurs à ceux constatés aussi bien au niveau régional (1,2%) qu'au niveau national (1,4%).

Tableau 4: Evolution des effectifs de la population régionale entre 1994, 2004 et 2006

Préfecture /Province	Population			Taux d'accroissement (en%)
	1994	2004	2006	1994/2004
Meknès	608441	713609	730000	1,6
EL Hajeb	180494	216388	222000	1,8
Ifrane	127677	143380	145000	1,2
Khénifra	465061	511538	517000	1,0
Errachidia	522117	556612	560000	0,6
Total Région	1 903 790	2 141 527	2 174 000	1,2
Total Nation	26073717	29891708	30505000	1,4
Région/Nation en (%)	7,3	7,2	7,1	-

Source: RGPH : 1994 et 2004,
Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

2. Répartition de la population par province et préfecture

En 2006, la population de la région de Meknès-Tafilalet dont l'effectif est estimé à 2 174 000 est répartie comme suit :

Tableau 5 : population par province et préfecture.

Préfecture, province	2004		2006	
	Nbr d'habitants	%	Nbr d'habitants	%
Meknès	713 609	33,2	730 000	33,6
El Hajeb	216 388	10,1	222 000	10,2
Ifrane	143 380	6,8	145 000	6,7
Khénifra	511 538	23,9	517 000	23,8
Errachidia	556 612	26,0	560 000	25,7
Total	2 141 527	100	2 174 000	100

On constate que la structure de la population par provinces n'a pas subi de changement notable entre 2004 et 2006.

Tableau 6: Evolution de la population de la région selon le milieu et les Provinces - RGPH 2004 et 2006

Préfecture, Province	2004			2006		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	570 991	142 618	713 609	596 000	134 000	730 000
El Hajeb	92 344	124 044	216 388	97 000	125 000	222 000
Ifrane	73 782	69 598	143 380	76 000	69 000	145 000
Khénifra	269 930	241 608	511 538	279 000	238 000	517 000
Errachidia	195 440	361 172	556 612	200 000	360 000	560 000
Région	1 202 487	939040	2141527	1248000	926000	2 174 000
Nation	16 463 634	13 428 074	29 891 708	17 079 000	13 427 000	30 505 000
Région/Nation (%)	7,3	6,9	7,2	7,3	6,9	7,1

Source : RGPH 2004
Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

La population de la région a connu une légère évolution de 1,5% entre 2004 et 2006, le milieu urbain a enregistré une évolution de 3,8% alors que le milieu rural quand a lui il a connu une évolution négatif entre 2004 et 2006 (-1,4%).

3. Densité de la population par province et préfecture

La densité de la population d'un territoire donné est le rapport entre sa population et sa superficie exprimée en kilomètre carré.

La région de Meknès-Tafilalet, qui couvre 11,14% de la superficie du Royaume, n'abrite que 7,13% de la population nationale en 2006. Ce qui se traduit par le bas niveau de la densité régionale qui est d'environ 27 habitants au Km², contre environ 43 au niveau national.

Tableau 7: Population, superficie et densité par province et préfecture (2004 et 2006)

Préfecture, Province	Superficie en Km ²	2004		2006*	
		Population	Densité	Population	Densité
Meknès	1 786	713 609	400	730 000	400,7
EL Hajeb	2 209	216 388	97,9	222 000	100,5
Ifrane	3 310	143 380	43,3	145 000	43,8
Khénifra	12 320	511 538	41,5	517 000	41,9
Errachidia	59 585	556 612	9,3	560 000	9,4
Région	79 210	2 141 527	27,0	2 174 000	27,5
Nation	710 850	29 891 708	42,1	30 505 000	42,9
Région/Nation (%)	11,1	7,2	-	7,1	-

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007
Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED.

4. Urbanisation

Durant les deux dernières périodes intercensitaires, la population urbaine a dépassé la population rurale régionale, ce qui s'est traduit par une augmentation du taux d'urbanisation qui est passé de 50,7% en 1994, à 56,2% en 2004 pour atteindre 57,4% en 2006, contre respectivement 51,4%, 55,1% et 56,0% au niveau national.

Par province, le taux d'urbanisation enregistre des écarts considérables au sein de la région. Ainsi, en 2006 il oscille entre 81,6% pour la préfecture de Meknès et 35,7% pour la province d'Errachidia.

Tableau 8: Taux d'urbanisation entre 1994. 2004 et 2006

Province	Meknès	El Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région	Nation
1994	76,4	36,0	47,8	47,1	29,7	50,7	51,4
2004	80,0	42,7	51,5	52,8	35,1	56,2	55,1
2006	81,6	43,7	52,4	53,9	35,7	57,4	56,0

Source : RGPH 1994 et 2004.
Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED.

5. Armature urbaine

A partir de la présentation de l'armature urbaine dans la région, on peut mesurer l'évolution des agglomérations urbaines et de les classer selon la taille de la population, afin de connaître les grandes villes, les villes moyennes ainsi que les petits centres anciens ou nouvellement créés, et ce durant la période intercensitaire 1994-2004.

Tableau 8 Répartition des municipalités et des centres urbains selon le poids et le taux d'accroissement annuel moyen -1994/2004-

Classe Habitants	Préfecture ou province	Localité	1994		2004		T.A.M.A (%)
			Population	Poids	Population	Poids	
Plus de 300.000	Meknes	M.Meknes	401 852	41,6	474 556	39,5	1,7
	Sous Total1		401 852	41,6	474 556	39,5	1,7
De 100.000 à 300.000	-	-	-	-	-	-	-
De 50.000 à 100.000	Khenifra	M.Khenifra	60 835	6,3	72 672	6,0	1,8
	Errachidia	M.Errachidia	62 542	6,5	76 759	6,4	2,1
	Sous Total2		123 377	12,8	149 431	12,4	1,9
De 20.000 à 50.000	Errachidia	M.Er-rich	13 952	1,4	20 155	1,7	3,7
		M.Moulay Ali					
	Errachidia	Cherif	18 450	1,9	20 469	1,7	1
	El Hajeb	M.Sabaa Aiyoun	15 575	1,6	21 513	1,8	3,3
	El Hajeb	M.Ain Taoujdate	16 070	1,7	22 030	1,8	3,2
	Errachidia	M.Arfold	18 563	1,9	23 637	2,0	2,4
	El Hajeb	M.El Hajeb	23 369	2,4	27 667	2,3	1,7
		C.Amalou					
	Khenifra	Ighriben	22 205	2,3	28 933	2,4	2,7
	Khenifra	M.M'RIRT	25 942	2,7	35 196	2,9	3,1
	Khenifra	M.Midelt	38 986	4,0	44 781	3,7	1,4
	Ifrane	M.Azrou	40 808	4,2	47 540	4,0	1,5
	Meknes	M.Ouislane	28 694	3,0	47 824	4,0	5,2
Sous Total3		262 614	27,1	339 745	28,3	2,6	
De 10.000 à 20.000	Khenifra	C.Aguelmous	9 062	0,9	11 390	0,9	2,3
	Khenifra	C.Aït Ishak	10 457	1,1	11 806	1,0	1,2
	Errachidia	M.Jorf	12 143	1,3	12 135	1,0	0
	Khenifra	C.Boumia	8 821	0,9	12 444	1,0	3,5
		M.My Driss					
	Meknes	Zerhoun	12 521	1,3	12 611	1,0	0,1
	Ifrane	M.Ifrane	11 209	1,2	13 074	1,1	1,6
	El Hajeb	M.Agourai	10 033	1,0	13 291	1,1	2,9
	Meknes	M.Toulal	12 668	1,3	13 852	1,2	0,9
	Errachidia	M.Goulmima	14 026	1,5	16 593	1,4	1,7
	Sous total4		100 940	10,5	117 196	9,7	1,5

Source : RGPH 1994 et 2004.

Tableau 9: Répartition des municipalités et des centres urbains selon le poids et le taux d'accroissement annuel moyen en 1994 et 2004 (suite)

Catégorie de taille	province ou Préfecture	Localité	1994		2004		T.A.M.A (%)
			Population	Poids	Population	Poids	
De 5.000 à 10.000	Khenifra	C.Kehf Nsour	4 156	0,4	5 089	0,4	2
	Khenifra	C.Moulay Bouazza	4 960	0,5	5 241	0,4	0,6
	Ifrane	C.Ain Leuh	5 055	0,5	5 278	0,4	0,4
	Khenifra	C.Itzer	5 530	0,6	5 947	0,5	0,7
	Meknes	M.Boufakrane	4 223	0,4	6 326	0,5	4,1
	Khenifra	C.Tounfite	5 882	0,6	7 278	0,6	2,2
	Khenifra	C.Tighassaline	5 046	0,5	7 336	0,6	3,8
	Errachidia	M.Tinejdad	5 755	0,6	7 494	0,6	2,7
	Khenifra	C.El Kbab	8 106	0,8	8 541	0,7	0,5
	Errachidia	M.Boudnib	8 294	0,9	9 867	0,8	1,8
Sous Total5			57 007	5,9	68 397	5,7	1,8
Moins de 5.000	Meknes	C.Nzalat Bni Amar*			1 070	0,1	
	Ifrane	C.Had Oued Ifrane*			2 488	0,2	
	Meknes	C.Ain Jemaa	2 470	0,3	2 610	0,2	0,6
	El Hajeb	C.Sebt Jahjough*			3 585	0,3	
	Meknes	C.Ain Karma*			3 828	0,3	
	Meknes	C.M' Haya*			3 952	0,3	
	El Hajeb	C.Ait Boubidmane*			4 258	0,4	
	Meknes	C.Haj Kaddour	2 696	0,3	4 362	0,4	4,9
	Errachidia	C.Aoufous*			1 272	0,1	
	Khenifra	C.Aghbalou*			1 703	0,1	
	Khenifra	C.Kerrouchen	1 717	0,2	1 967	0,2	1,4
	Khenifra	C.Tighza	2 326	0,2	2 217	0,2	-0,5
	Khenifra	C.Had Bouhssoussen	2 064	0,2	2 421	0,2	1,6
	Ifrane	C.Timahdite	1 795	0,2	2 507	0,2	3,4
	Ifrane	C.SIDI ADDI	2 196	0,2	2 895	0,2	2,8
	Errachidia	C.Alnif*			3 072	0,3	
	Errachidia	C.Gourrama	1 555	0,2	3 987	0,3	9,9
Khenifra	C.Zaida	3 073	0,3	4 968	0,4	4,9	
Sous Total 6			19 892	2,1	53 162	4,4	3,5
Total Général			965 682	100,0	1 202 487	100,0	2,2

Source : RGPH 1994 et 2004.

Durant la période 1994-2004, le nombre d' agglomérations urbaines de plus de 5 000 habitants n'a pas connu de changement en termes d'effectifs. Par contre la catégorie de moins de 5 000 habitants a vu son nombre doubler, puisque 9 nouvelles agglomérations rurales ont été érigées en centres urbains à la veille du RGPH 2004.

* Centres étaient des agglomérations rurales en 1994

Tableau 10: Nombre de villes ou centres urbains et population selon la classe d'habitants -Région Meknès-Tafilalet-

Classe d'habitant	Population		Nombre		Population urbaine /Total population urbaine de la région	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Plus de 300000 habitants	401 852	474 556	1	1	41,6	39,5
De 100000 à 300000 hab	0	0	0	0	0,0	0,0
De 50000 à 100000 hab	123 377	149 431	2	2	12,8	12,4
De 20000 à 50000 hab	262 614	339 745	11	11	27,2	28,3
De 10000 à 20000 hab	100 940	117 196	9	9	10,5	9,7
De 5000 à 10000 hab	57 007	68 397	10	10	5,9	5,7
Moins de 5000 hab	19 892	53 162	9	18	2,1	4,4
Total	965 682	1 202 487	43	51	100.0	100.0

Source : RGPH 1994 et 2004.

La répartition des agglomérations urbaines selon les classes retenues ci-dessus révèle que :

- ➔ La ville de Meknès avec ses 474 556 habitants, soit 39,5%, constitue la métropole de la région.
- ➔ les villes de 20 000 à 50 000 habitants abritent 28,3% de la population urbaine.
- ➔ Les agglomérations urbaines de moins de 10 000 habitants représentent 10,1%.
- ➔ L'absence des villes moyennes de 100 000 à 300 000 habitants.

6. Caractéristiques démographiques de la population

Les caractéristiques démographiques sont appréhendées à travers la répartition de la population par sexe, sa structure par groupe d'âges, son état matrimonial, et son taux de fécondité....

6.1 Répartition par sexe

Au niveau régional, la population est composée de 49,1% d'hommes et de 50,9% de femmes. Presque les mêmes proportions sont enregistrées pour les deux sexes au niveau national (49,3% et 50,7%).

Par milieu de résidence, le pourcentage des personnes de sexe masculin est de 48,5% en milieu urbain et de 49,9% en milieu rural contre 49,1% et 49,6% respectivement au niveau national.

Tableau 11: Répartition de la population des provinces et préfecture par sexe et par milieu de résidence Année 2004

préfecture Province	Urbain			Rural			Total
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Meknès	274 795	288 673	563 468	70 982	68 913	139 895	703 363
EL Hajeb	44 885	46 910	91 795	62 628	61 330	123 958	215 753
Ifrane	34 769	38 036	72 805	34 870	34 635	69 505	142 310
Khénifra	127 662	141 064	268 726	122 164	118 992	241 156	509 882
Errachidia	94 635	98 754	193 389	176 369	184 542	360 911	554 300
Total Région (1)	576 746	613 437	1 190 183	467 013	468 412	935 425	2 125 608 ¹
Total Nation (2)	8 022 273	8 317 288	16 339 561	6 618 389	6 722 119	13 340 505	29 680 069
(1)/ (2) (en %)	7,2	7,4	7,3	7,1	7,0	6,9	7,2

Source: RGPH 2004

6.2. Rapports de masculinité²

Le tableau ci-dessous fait ressortir qu'en 2004, le rapport de masculinité régional s'est établi à 96 hommes pour 100 femmes, contre environ 100 hommes pour 100 femmes en 1994. Presque la même valeur pour cet indicateur a été relevée à l'échelle nationale, aussi bien en 1994 qu'en 2004.

Tableau 12 : Rapports de masculinité par province et préfecture et par milieu de résidence (1994-2004)

préfecture Province	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	98,9	102,2	99,7	95,2	103,0	96,7
EL Hajeb	95,7	101,2	99,2	95,7	102,1	99,3
Ifrane	94,9	99,3	97,2	91,4	100,7	95,8
Khénifra	94,2	104,9	99,7	90,5	102,7	96,1
Errachidia	99,9	97,9	99,9	95,8	95,6	95,7
Région	98,0	101,2	99,6	94,0	99,7	96,5
Nation	104,9	99,2	99,0	96,5	98,5	97,3

Source : RGPH 1994 et 2004

¹ La différence relative, due au sondage, entre le chiffre de la population du tableau 11 et le chiffre publié dans la population légale ; est de 0,7%.

² Le rapport de masculinité est un indicateur qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport aux femmes. Il est déterminé par le nombre d'hommes pour cent femmes.

6.3. Structure de la population par groupe d'âge

L'analyse de la structure par groupe d'âges quinquennaux de la population régionale, en 2004, fait ressortir que:

- Les personnes âgées de moins de 10 ans représentent presque le 1/5 de la population régionale,
- A l'exception des groupes d'âge 0-4 ans et 5-9 ans, la part des autres groupes d'âge présente une tendance à la baisse au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge,
- La tranche d'âge de 10 à 24 ans représente 31,6% de la population totale de la région,
- La population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) est en élévation continue et a atteint 8,5% de la population régionale en 2004.

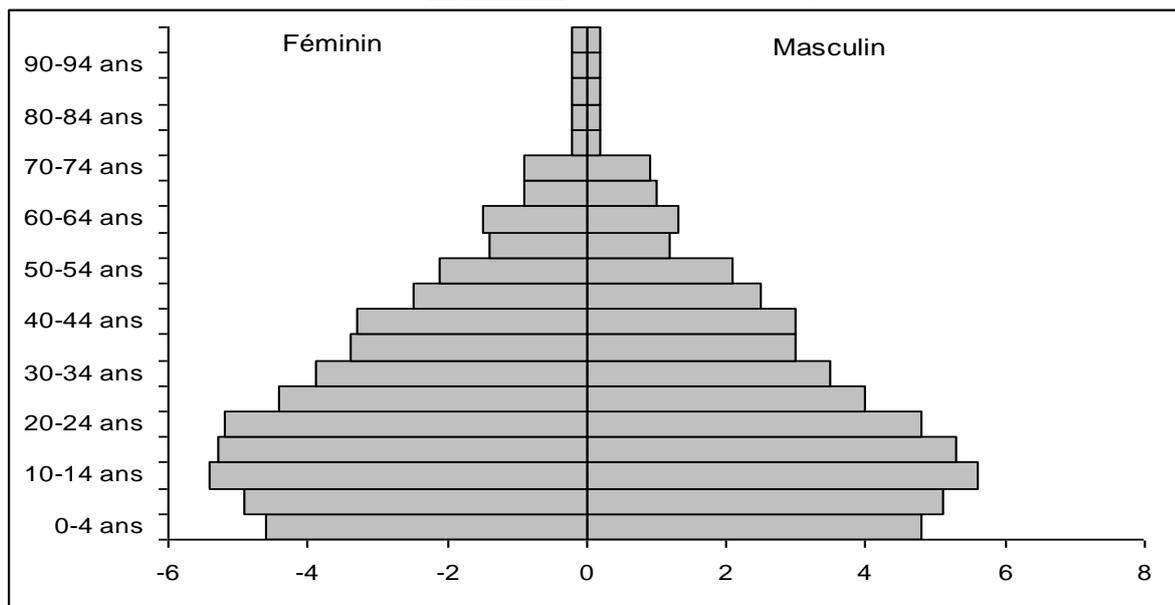
Tableau13 : Répartition (%) de la population régionale par groupe d'âges-2004-

Groupe d'âge quinquennal	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	4,8	4,6	9,4
5-9 ans	5,1	4,9	9,9
10-14 ans	5,6	5,4	11,0
15-19 ans	5,3	5,3	10,6
20-24 ans	4,8	5,2	10,0
25-29 ans	4,0	4,4	8,4
30-34 ans	3,5	3,9	7,5
35-39 ans	3,0	3,4	6,5
40-44 ans	3,0	3,3	6,3
45-49 ans	2,5	2,5	4,9
50-54 ans	2,1	2,1	4,2
55-59 ans	1,2	1,4	2,6
60-64 ans	1,3	1,5	2,8
65-69 ans	1,0	0,9	1,9
70-74 ans	0,9	0,9	1,8
75 et plus	1,0	1,0	2,0

Source: RGPH 2004.

La lecture de la pyramide des âges de la population régionale révèle un rétrécissement de la base et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans. Ce qui pourrait augurer d'un vieillissement de la population à long terme.

Figure1 : Pyramide des âges



6.4. Structure de la population par grand groupe d'âges et par Sexe

La lecture des données du tableau ci-après sur la répartition de la population par grand groupe d'âge montre que :

- 30,4% des personnes au niveau régional sont âgées de moins de 15 ans (36,3% en 1994) contre 31,2% au niveau national,
- 61,1% de la population régional sont âgées entre 15 et 59 ans (56,5% en 1994) contre 60,7% au niveau national.
- 8,6% des personnes au niveau de la région sont âgées de 60 ans et plus (7,3% en 1994) contre 8,1% au niveau national.

Tableau14: Répartition (%) de la population par grand groupe d'âge et sexe -2004-

Préfecture, Province	Sexe	moins de 15 ans	De 15 à 59 ans	60 ans et plus
Meknès	Masculin	28,3	63,2	8,4
	Féminin	26,6	64,3	9,2
	Total	27,4	63,8	8,8
EL Hajeb	Masculin	30,9	61,4	7,7
	Féminin	29,3	62,5	8,1
	Total	30,1	61,9	7,9
Ifrane	Masculin	30,3	60,7	9,1
	Féminin	28,1	62,6	9,2
	Total	29,2	61,7	9,1
Khenifra	Masculin	31,2	59,4	9,4
	Féminin	29,0	62,0	9,0
	Total	30,1	60,7	9,2
Errachidia	Masculin	36,1	55,7	8,2
	Féminin	33,4	59,0	7,6
	Total	34,7	57,4	7,9
Total région	Masculin	31,4	60,0	8,5
	Féminin	29,3	62,1	8,6
	Total	30,4	61,1	8,6
Total nation	Masculin	32,2	60,0	7,9
	Féminin	30,3	61,4	8,4
	Total	31,2	60,7	8,1

Source : RGPH 2004

6.5. Etat matrimonial

L'état matrimonial est défini comme étant la situation de toute personne âgée de 15 ans et plus vis-à-vis du mariage. Quatre états sont étudiés par le recensement à savoir : célibataire, marié, veuf et divorcé.

6.5.1 : Population (%) âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état Matrimonial :

La situation de l'état matrimonial au niveau de la région dégage le constat suivant :

- Une prédominance du statut des mariés qui est de l'ordre de 53,8% contre 54,6% en 1994, soit une baisse de 0,8 point durant la période concernée.
- Quant à la proportion des célibataires, elle s'est accrue durant la même période d'environ 1,1 point. Cependant, ce statut est beaucoup plus répandu chez les hommes que les femmes avec respectivement 44,3% et 31,1% en 2004.

Par milieu de résidence, en 2004, le statut du célibat est relativement prépondérant en milieu urbain avec 38,7% contre 35,8% en milieu rural.

Concernant le veuvage, il est à noter qu'au niveau de la région, les femmes sont plus touchées avec un taux de 10,5% contre 1% pour les hommes.

Les cas de divorce ont connu une légère diminution entre 1994 et 2004 en passant de 3,1% à 2,9%. Ce phénomène touche beaucoup plus le milieu urbain et le sexe féminin.

Tableau 15: Répartition (%) de la population régionale âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial

	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total
RGPH 1994					
Total Région					
Masculin	44,4	53,3	1,1	1,2	100
Féminin	28,9	55,8	10,5	4,8	100
Ensemble	36,4	54,6	5,9	3,1	100
Milieu Urbain					
Masculin	46,5	51,4	0,9	1,2	100
Féminin	31,8	52,2	10,7	5,3	100
Ensemble	38,8	51,8	6,0	3,4	100
Milieu Rural					
Masculin	42,1	55,3	1,3	1,3	100
Féminin	25,4	60,1	10,2	4,3	100
Ensemble	33,7	57,7	5,8	2,8	100
RGPH 2004					
Total Région					
Masculin	44,3	53,7	1,0	1,0	100
Féminin	31,1	53,7	10,5	4,6	100
Ensemble	37,5	53,8	5,9	2,9	100
Milieu Urbain					
Masculin	45,2	52,9	0,9	1,0	100
Féminin	32,8	51,2	10,9	5,1	100
Ensemble	38,7	52,0	6,1	3,1	100
Milieu Rural					
Masculin	43,0	55,0	1,1	1,0	100
Féminin	28,7	57,2	10,1	4,0	100
Ensemble	35,8	56,1	5,6	2,5	100

Source : RGPH 1994 et 2004

6.5.2 : Célibat définitif

Le célibat définitif est mesuré par le taux de célibat³ à l'âge de 55 ans. Le tableau ci-dessous montre que celui-ci a tendance à augmenter et touche plus les hommes que les femmes (2,5 contre 2,1).

Par milieu de résidence, le taux de célibat à l'âge de 55 ans n'est que de 1,5 en milieu rural contre 2,9 en milieu urbain.

³ Il s'agit de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tableau 16: Evolution du taux de célibat (%) définitif à l'âge de 55 ans par sexe et par milieu de résidence

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,5	1,7	2,1	2,9	1,8	2,5
Féminin	0,7	0,3	0,5	2,8	1,2	2,1
Total Région	1,6	1,0	1,3	2,9	1,5	2,3
Total Nation	ND	ND	ND	3,7	1,9	3,0

Source : RGPH 1994 et 2004

6.5.3 : Age moyen au premier mariage

Au niveau régional, l'âge moyen au premier mariage s'établit en 2004 à 25,6 ans pour le sexe féminin et à 30,8 ans pour le sexe masculin alors qu'il était respectivement de 24,2 ans et 29,1 ans en 1994.

Toutefois, il faut souligner l'écart entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage: les hommes entrent souvent en première union en moyenne 5 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à 5,6 ans en milieu urbain en 2004 contre presque 5 ans en 1994.

Tableau 17: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence

Préfecture Province	RGPH 1994					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Meknès	31,1	27,0	29,4	25,5	30,7	26,6
EL Hajeb	29,3	25,2	28,5	24,8	28,9	25,0
Ifrane	30,7	25,4	26,8	22,1	28,6	23,9
Khénifra	29,8	24,2	26,5	21,3	28,2	22,7
Errachidia	28,8	23,3	27,0	21,6	27,7	22,2
Région	30,4	25,5	27,6	22,8	29,1	24,2
Maroc	31,2	26,9	28,3	24,2	30,0	25,8
Préfecture Province	RGPH 2004					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Meknès	32,7	27,5	31,0	26,1	32,5	27,2
El Hajeb	31,6	26,5	30,1	25,7	30,8	25,9
Ifrane	32,3	26,7	27,4	23,1	29,8	25,1
Khénifra	31,3	25,7	27,8	23,0	29,5	24,6
Errachidia	30,6	25,3	29,1	24,5	29,6	24,8
Région	32,0	26,4	29,1	24,3	30,8	25,6
Nation	32,2	27,1	29,5	25,5	31,2	26,3

Source : RGPH 1994 et 2004

3 7. Fécondité

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, l'indice synthétique de fécondité (ISF⁴) a connu une baisse appréciable pendant la période intercensitaire (1994-2004), en passant de 3,1 à 2,3 enfants par femme. Cet indice est relativement inférieur à celui constaté au niveau national (2,5).

Par milieu de résidence, la baisse de la fécondité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain puisque l'indice synthétique de fécondité a évolué respectivement de 4,0 à 2,9 et de 2,5 à 2,0 soit une évolution négative de 1,1 et 0,5 point.

Il est à souligner que la même évolution est enregistrée au niveau national avec 1,1 point en milieu rural et 0,5 point en milieu urbain.

Tableau 18: Indice synthétique de fécondité par province et préfecture et par milieu de résidence -1994/ 2004-

Préfecture Province	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	2,3	2,6	2,4	1,9	2,7	2,0
EL Hajeb	2,8	3,2	3,1	2,0	2,5	2,3
Ifrane	2,4	3,7	3,0	1,8	2,8	2,3
Khénifra	2,5	3,8	3,1	1,9	2,8	2,3
Errachidia	3,1	4,9	4,4	2,4	3,2	2,9
Région	2,5	4,0	3,1	2,0	2,9	2,3
Nation	2,6	4,2	3,3	2,1	3,1	2,5

Source: RGPH 1994 et 2004

B. Aspects socio économiques de la population

Ces aspects sont abordés via un certain nombre d'indicateurs socio-économiques relatifs aux ménages.

1. Caractéristiques socio-économiques

1.1. Evolution des ménages entre 1994 et 2004

D'après les résultats du RGPH 2004, la région de Meknès-Tafilalet compte 411 448 ménages, dont 254 963 ont été recensés en milieu urbain et 156 485 en milieu rural. En raison de la prédominance urbaine de la région, les ménages citadins y représentent 62% de l'ensemble des ménages.

Pendant la période intercensitaire 1994-2004, le nombre des ménages dans la région a augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population. En effet, ils ont été multiplié

⁴ Il s'agit en somme du nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie passée.

respectivement par 1,25 et 1,12 fois cette augmentation est du essentiellement au ménages urbains qui ont vu leur nombre multiplié par 1,36 fois.

Quant à la part des ménages de la région dans la nation, il est à souligner que seule la proportion des ménages ruraux a connu une légère baisse de 0,4 point contre une stagnation de celle du milieu urbain.

Tableau 19: Nombre de ménages de la région par province et préfecture et par milieu de résidence

Préfecture Province	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	90 164	22 598	112 762	121 296	24 613	145 909
EL Hajeb	12 388	17 938	30 326	19 122	21 896	41 018
Ifrane	12 870	11 211	24 081	17 009	12 811	29 820
Khénifra	46 198	39 446	85 644	62 008	43 299	105 307
Errachidia	25 537	50 941	76 478	35 528	53 866	89 394
Région	187 157	142 134	329 291	254 963	156 485	411 448
Nation	2519685	1924 586	4 444 271	3 439 809	2 225 455	5 665 264
Région/Maroc	7,4%	7,4%	7,4%	7,4%	7%	7,3%

Source : RGPH 1994 et 2004.

Selon le centre d'études et de recherches démographiques, en 2006 le nombre de ménages de la région serait 433 000 ménages, 63% seraient implantés en milieu urbain et 37% en milieu rural. De même la part de la région dans la nation en terme de ménage est demeuré quasiment stable entre 2004 et 2006.

Tableau 20: Nombre de ménages de la région par province et préfecture et par milieu de résidence en 2006

Préfecture/ Province	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	131 000	27 000	158 000
EL Hajeb	20 000	24 000	44 000
Ifrane	18 000	13 000	31 000
Khénifra	66 000	46 000	112 000
Errachidia	38 000	50 000	88 000
Région	273 000	160 000	433 000
Nation	3 700 000	2 282 000	5 982 000
Région/Maroc	4,7	7	7,2

Source : Projection CERED

1.2. Evolution de la taille moyenne des ménages

Au niveau régional, la taille moyenne des ménages a connu une baisse en passant de 5,8 à 5,2 personnes par ménage durant la période 1994-2004 contre 5,9 à 5,2 pour la même période au niveau national.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages en 2004 est demeurée plus élevée en milieu rural, soit 6,0 contre 4,7 personnes par ménage en milieu urbain de la région.

Tableau 21: Taille moyenne des ménages de la région par province et préfecture et par milieu de résidence

Préfecture Province	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	5,2	6,3	5,4	4,7	5,8	4,9
EL Hajeb	5,3	6,4	6,0	4,8	5,7	5,3
Ifrane	4,7	5,9	5,3	4,3	5,4	4,8
Khénifra	4,7	6,2	5,4	4,4	5,6	4,9
Errachidia	6,1	7,2	6,8	5,5	6,7	6,2
Région	5,2	6,6	5,8	4,7	6,0	5,2
Nation	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,2

Source : RGPH 1994 et 2004

2. Consommation et dépenses des ménages

Les données relatives à l'enquête sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000-2001 permettent, entre autres, d'estimer la dépense annuelle moyenne par personne et par ménage.

Tableau 22: Dépenses annuelles moyennes par ménage et par personne -2000/2001-Unité : En dirhams

Préfecture province	DAMM ⁵			DAMP ⁶		
	Urbain	Rural	ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Meknès	54 616	28 418	49 019	9 948	4 048	8 328
Ifrane- EL Hajeb⁷	52 754	35 312	44 314	10 281	5 460	7 561
Errachidia	39 561	23 821	30 140	6 456	3 312	4 386
Khénifra	40 892	25 014	34 742	8 289	3 959	6 261
Région	48 586	27 578	40 433	9 053	4 080	6 740
Nation	58 900	33 994	49 333	10 642	5 288	8 280

Source : Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/2001

⁵ Dépenses annuelles moyenne par ménage

⁶ Dépenses annuelles moyenne par personne

⁷ Regroupement des deux provinces : Effectif de leur population est < au niveau qui permet l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

La dépense annuelle moyenne par ménage au niveau de la région Méknès-Tafilalet s'est élevée à 40 433 DH contre 49 333 DH au niveau national, ce qui représente une différence annuelle de 8 900 DH par ménage.

3. Pauvreté

L'approche retenue de la pauvreté s'appuie sur les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2004 et de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de 2000/2001 (ENCDM).

Le taux de la pauvreté retenu représente le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de la pauvreté relative. En 2004, ce seuil est de 1687 DH par mois pour un ménage moyen en milieu urbain (5,6 membres) et de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

Par conséquent le taux de pauvreté de la région est de 19,5% (10,5% en milieu urbain et 31,1% en milieu rural) contre 14,2% au niveau national.

Tableau 23: Taux de pauvreté de la région -2004

Région	Urbain	Rural	Total
Région	10,5	31,1	19,5
Nation	7,9	22,0	14,2

Source : Carte de la pauvreté

4. Analphabétisme⁸

Un alphabète⁹ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

D'après les données du RGPH 2004, 721 050 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne savent ni lire ni écrire au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 42,0%, contre 53,0% en 1994. Une baisse de l'ordre de 11 points due certes aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A signaler toutefois, que ce phénomène touche encore 43,0% de la population étudiée au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 56,7% contre 30,9% en milieu urbain.

⁸ Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante par sexe et par milieu de résidence.

⁹ Définition adoptée par le RGPH.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 41,7% pour les femmes contre 19,2% chez les hommes en milieu urbain et de 69,9% pour les femmes contre 43,4% chez les hommes en milieu rural.

Tableau 24: Evolution du taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (1994/2004)

Sexe	Région						Nation	
	Urbain		Rural		Ensemble		1994	2004
	1994	2004	1994	2004	1994	2004		
Masculin	24,5	19,2	54,9	43,4	39,4	29,8	41,0	30,8
Féminin	50,4	41,7	84,0	69,9	66,1	53,6	67,0	54,7
Ensemble	37,9	30,9	69,4	56,7	53,0	42,0	55,0	43,0

Source: RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau suivant révèlent que les trois provinces EL Hajeb, Ifrane et Khénifra présentent des taux d'analphabétisme supérieurs à la moyenne régionale (42%)

Tableau 25: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus par province et préfecture et par milieu de résidence -2004-

Préfecture Province	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Meknès	17,5	38,0	28,1	39,6	68,7	53,9	22,0	43,8	33,1
EL Hajeb	24,9	50,0	37,8	42,3	69,6	55,9	35,0	61,0	48,1
Ifrane	19,5	42,5	31,6	54,5	76,0	65,3	36,7	58,0	47,7
Khénifra	25,3	49,6	38,2	57,8	80,3	68,9	41,1	63,4	52,5
Errachidia	13,0	37,2	25,5	32,6	62,3	48,0	25,7	53,4	40,0
Total Région	19,2	41,7	30,9	43,4	69,9	56,7	29,8	53,6	42,0
Total Nation	18,8	39,5	29,4	46,0	74,5	60,5	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2004.

4.1. Niveau d'étude

En 2004, la répartition de la population de la région âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude révèle que 41,9% n'ont aucun niveau contre 42,7% à l'échelon national. Quant à la proportion des personnes ayant juste le niveau primaire, elle est de 27,9% contre 26,8% au niveau national.

La population ayant le niveau collégial représente 15,1% contre 14% au niveau national. Pour le niveau secondaire et le supérieur, les proportions respectives sont de 8,7% et 4,9% contre 8,7 et 5,1 au niveau national.

Tableau 26: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -Année2004-

Niveau d'étude	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
-Néant	31,1	56,2	41,9	29,5	59,8	42,7
-Préscolaire	1,6	1,3	1,5	2,3	3,3	2,7
-Primaire	28,3	27,4	27,9	28,0	25,3	26,8
-Collégial	18,7	10,3	15,1	18,8	7,9	14,0
-Secondaire	12,8	3,3	8,7	13,4	2,6	8,7
-Supérieur	7,5	1,5	4,9	8,0	1,1	5,1
-Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

5. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique et sa situation dans la profession.

5.1. Participation à l'activité économique

Les deux niveaux d'analyse retenus sont : la répartition de la population selon le type d'activité et le taux d'activité atteint.

5.1.1. Population selon le type d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive est donnée par le tableau suivant.

Tableau 27: Répartition de la population selon le type d'activité et le milieu (2006)

Milieu	Population Active		Population Inactive	Population totale (2006)
	Actifs occupés	Chômeurs		
Urbain	295 079	63 939	542 711	901 729
Rural	339 521	19 242	280 385	639 148
Total région	634 600	83 181	823 096	1 540 877
Total Maroc	10 212 200	1 062 489	19 234 592	30 509 281
Région/Maroc(%)	6,2	7,8	4,3	5,0

Source : enquête sur l'emploi 2006

En 2006 la population régionale se compose de 717 781 personnes actives (6,4% de la population active nationale) et de 823 096 personnes inactives (4,3% de la population inactive nationale).

En outre, la proportion de la population active régionale ayant élu domicile dans le milieu rural avoisine celle de la population dans le milieu urbain, soit respectivement 49,9% et 50,1%.

5.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Selon l'enquête nationale sur l'emploi, le taux d'activité de la population régionale a atteint 46,6% en 2006, soit un taux inférieur à celui enregistré au niveau national (51,3%).

Par milieu de résidence, les taux d'activité enregistrés au niveau régional sont de 39,8% en milieu urbain et 56,1% en milieu rural, contre respectivement 44,7% et 60,5% au niveau national.

Par sexe, en 2006, le taux d'activité chez la population masculine est 74,5%, alors qu'il n'est que de 21,1% chez la population féminine.

Tableau 28: Taux d'activité de la population âgée de 15ans et plus(%) par sexe et par milieu de résidence 2006

Niveau	Sexe	milieu		
		Urbain	Rural	Total
Région	Masculin	68,4	82,7	74,5
	Féminin	14,7	30,5	21,1
	Total	39,8	56,1	46,6
Nation	Masculin	71,4	83,4	76,4
	Féminin	19,3	38,4	27,2
	Total	44,7	60,5	51,3

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007.

Par province et préfecture on constate que seule la province d'Errachidia qui a enregistré un taux d'activité (40,8%) inférieur à la moyenne régionale (46,6%).

Tableau 29: taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu de résidence (2006)

Provinces ou préfecture	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Meknés	42,1	62,8	46,6
El Hajeb et Ifrane	42,9	61,3	52,5
Errachidia	36,2	43,7	40,8
Khénifra	35,3	63,1	47,9
Total	39,8	56,1	46,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007

5.2. Population active occupée selon la situation dans la profession

L'analyse de la répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession révèle une prédominance du salariat (34,7%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain où presque six actifs sur dix sont des salariés

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 28,2% de la population active. Ce statut représente 39,8% d'actifs en milieu rural contre 27,7% en milieu urbain.

L'emploi non rémunéré qui est par excellence un phénomène rural avec un taux de 89,1% se place en troisième position au niveau régional avec une part de 25,4% d'actifs .les autres situations quant à elles représentent une part relativement faible, soit 0,1% de la population active.

Tableau 30: Répartition de la population active occupée (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (2006)

Milieu	Travailleurs pour compte propre	salariés	Emploi non rémunéré	Autres situations	Non déclaré
Urbain	99 478	175 149	19 875	398	179
Rural	102 818	73 687	162 369	535	112
Total	202 296	248 836	182 244	933	291

Source : enquête sur l'emploi 2006

5.3. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime la part de la population active occupée dans une population donnée. Ce taux a atteint 14,2% dans la région de Meknès Tafilaet en 2006 contre 46,3% au niveau national. Par milieu le taux d'emploi en milieu rural est plus élevé qu'en milieu urbain (53,1% contre 32,7%).

Tableau 31: taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence (2006)

Diplôme	Milieu		TOTAL
	Urbain	Rural	
Sans diplôme	29,9	54,5	42,6
Niveau moyen	30,0	46,6	34,3
Niveau supérieur	52,7	55,9	53,0
Total Région	32,7	53,1	41,2
Total Maroc	37,8	58,3	46,3

Source : enquête sur l'emploi 2006

5.3. Taux de chômage

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'est élevé dans la région Meknès-Tafilaet à 83181 en 2006. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 77% de l'effectif des chômeurs.

5.4. Caractéristiques de la population active en chômage-2006

Le chômage touche surtout les jeunes puisque le taux le plus élevé est celui de la population âgée de 15 à 24 ans (20,3%), alors que ce dernier ne dépasse pas 3,8% pour les personnes âgées de 45 ans et plus.

Tableau 32: taux de chômage selon l'âge et le milieu-

caractéristiques	Urbain	Rural	ensemble
15-24 ans	34,7	9,9	20,3
25-34 ans	24,6	5,9	16,1
35 -44 ans	9,2	3,5	6,8
45 et plus	5,6	2,3	3,8
Total	17,8	5,4	11,6

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain, par contre en milieu rural ces dernières constituent la catégorie la moins touchée par le chômage grâce à l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

Tableau 33: Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence - 2006-

sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	16,2	6,4	11,6
Féminin	24,3	2,7	11,7
Total région	17,8	5,4	11,6
Total Maroc	15,5	3,7	9,7

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le taux de chômage affiché dans la région est supérieur à celui enregistré au niveau national en 2006 pour les deux milieux de résidence.

Cependant à l'échelle provinciale, et à l'exception de la province d'Errachidia, les autres provinces enregistrent un taux de chômage dépassant sensiblement celui enregistré au niveau national.

Tableau 34: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures- 2006-

Préfectures, provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Meknés	19,6	6,1	15,7
EL Hajeb et Ifrane(1)	16,9	8,1	11,5
Khénifra	18,8	4,1	10,0
Errachidia	10,7	3,8	6,1
Total région	17,8	5,4	11,6
Total Maroc	15,5	3,7	9,7

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

(1) Les données de la préfecture d'Ifrane sont comprises dans les données de la province d'El Hajeb car l'effectif de sa population est inférieur au niveau qui permettrait l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

Tableau 35: population active en chômage selon le niveau du diplôme et le milieu-2006-

sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Sans diplôme	17932	10801	28733
Niveau moyen	28001	6245	34246
Niveau supérieur	18006	2196	20202
Total	63939	19242	83181

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le chômage est plus important parmi les personnes ayant un diplôme de niveau moyen.

6. Projections de la population et des ménages

6.1-Projections de la population

Les recensements de la population sont d'une importance capitale pour la connaissance des structures de la population et ses caractéristiques socio-économiques. La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d'enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d'appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d'élaborer les projections de la population.

Des résultats de ces projections, il ressort que la population de la région de Meknès-Tafilalet s'accroît entre 2005 et 2015 à un rythme inférieur à celui de l'ensemble du pays, soit respectivement 0,5% et 1,1% comme taux d'accroissement annuel moyen. Comme conséquence de ce rythme d'accroissement, le poids démographique de la région par rapport au pays se dégradera durant cette période en passant de 7,3% en 2005 à 6,9% en 2015. Enfin la population urbaine de la région progressera avec un taux annuel moyen de 1,7% et présentera en l'an 2015 presque les deux tiers de la population de la région 63%. Quand à la population rurale de la région, elle progressera avec un taux annuel moyen négatif (-0,9%).

Les tableaux suivants présentent les résultats de la variante moyenne de ces projections pour la population totale, la population urbaine et la population rurale de la région.

Tableau 36: Projection de la population totale selon les provinces et préfectures.

Préfectures, Provinces	2005	2010	2015
Meknès	721000	763000	799000
El Hajeb	219000	234000	248000
Ifrane	144000	149000	154000
Khénifra	514000	528000	536000
Errachidia	599000	564000	565000
Total région	2197000	2238000	2302000
Total Maroc	30 171 000	31 851 000	33 501 000
Région / Maroc(%)	7,3	7,0	6,9

Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

Tableau 37: Projection de la population urbaine selon les provinces et préfectures.

Préfectures, Provinces	2005	2010	2015
Meknès	583000	641000	708000
El Hajeb	95000	104000	115000
Ifrane	75000	82000	92000
Khénifra	274000	296000	315000
Errachidia	198000	208000	217000
Total région	1225000	1331000	1447000
Total Maroc	16 754 000	18 388 000	20043 000
Région / Maroc(%)	7,3	7,2	7,2

Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

Tableau 38: Projection de la population rurale selon les provinces et préfectures.

Provinces/préfectures	2005	2010	2015
Meknès	138000	122000	91000
El Hajeb	124000	130000	133000
Ifrane	69000	65000	62000
Khénifra	242000	232000	221000
Errachidia	361000	356000	348000
Total région	934000	905000	855000
Total Maroc	13417000	13462000	13459000
Région / Maroc(%)	7	7	6

Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

6.2 - projections des ménages

La connaissance du nombre futur des ménages et leurs structures est aussi importante que celle de la population. En effet, la constitution des ménages n'est pas indifférente à l'offre et la demande de logements, de biens et services tels l'électricité et l'eau potable, les équipements ménagers, etc. Ainsi, les projection du nombre et de la composition des ménages sont d'une grande utilité pour les services gouvernementaux et pour le secteur privé.

Les résultats de ces projections indiquent que le nombre de ménages de la région atteindrait 507000 en 2015, soit une augmentation de près de 82000 ménages par rapport à 2005. Par milieu de résidence, on relève que 69,4% des ménages seraient localisés en milieu urbain contre 62,9% en 2005. Par ailleurs, la part des ménages de la région par rapport à l'ensemble du pays va diminuer au terme de ces projections et passera de 7,3% en 2005 à 6,7% en 2015. Les résultats par provinces et préfectures aux différents horizons des projections sont présentés dans les tableaux suivants.

Tableau 39: Projection du nombre total des ménages selon les provinces et préfectures.

Provinces/préfectures	2005	2010	2015
Meknes	154000	172000	190000
El Hajeb	43000	48000	54000
Ifrane	87000	92000	98000
Khénifra	31000	33000	37000
Errachidia	110000	119000	128000
Total région	425000	464000	507000
Total Maroc	5 854 000	6 516 000	7 282 000
Région / Maroc()	7,3	7,1	7,0

Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

Tableau 40: Projection des ménages urbains selon les provinces et préfectures.

Provinces/préfectures	2005	2010	2015
Meknes	127000	149000	174000
El Hajeb	20000	22000	26000
Ifrane	38000	41000	46000
Khénifra	18000	20000	24000
Errachidia	64000	73000	82000
Total région	267000	305000	352000
Total Maroc	3 585 000	4 173 000	4 818 000
Région / Maroc(%)	7,5	7,3	7,3

Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

Tableau 41: Projection des ménages ruraux selon les provinces et préfectures.

Provinces/préfectures	2005	2010	2015
Meknes	27000	23000	16000
El Hajeb	24000	26000	28000
Ifrane	50000	51000	52000
Khénifra	13000	13000	13000
Errachidia	46000	46000	46000
Total région	160000	159000	155000
Total Maroc	2264000	2343000	2464000
Région / Maroc(%)	7,1	6,8	6,3

Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CRED.

Chapitre III : Secteurs sociaux

Chapitre III : secteurs sociaux

A. L'enseignement

L'éducation et la formation jouent un rôle très important dans le processus de développement économique et social de tous les pays, c'est la raison pour laquelle, le Maroc ne cesse de leur accorder une place de choix et de priorité dans ses programmes de développement.

Ainsi il a mis en œuvre la Charte Nationale d'Éducation et de Formation qui est entrée en vigueur en 1999, dont la finalité était la restructuration du système éducatif marocain. Malgré les résultats obtenus dans plusieurs domaines, le système de l'enseignement souffre encore d'un certain nombre de problèmes et les attentes restent importantes.

Devant cette situation, sa Majesté le Roi Mohammed VI, a mis l'accent sur le nécessité d'élaborer un plan d'urgence afin d'accélérer la cadence de la réforme du système éducatif au Maroc.

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique a instauré un programme d'urgence 2009-2012 ambitieux et bien déterminé pour donner un nouveau souffle au processus de la réforme du secteur de l'éducation et de formation tout en se basant sur les orientations de la Charte Nationale de l'Éducation et de Formation.

Ce programme est axé sur les quatre principales espaces que la charte a insisté sur leur réalisation effective du fait qu'elle les a qualifié comme étant les plus importants notamment :

Espace 1 : rendre effectif l'obligation de scolarité jusqu'à 15 ans,

Espace 2 : stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

Espace 3 : affronter les problématiques transversales du système,

Espace 4 : se donner les moyens de réussir.

Ces quatre espaces se traduisent en 23 projets de développement ayant pour but d'atteindre l'objectif majeur de ce programme qui n'est autre que de placer l'élève/étudiant au centre du système de l'éducation et de formation.

1. Enseignement préscolaire, fondamental et secondaire

L'enseignement débute généralement par la phase du préscolaire, qui est suivie par celle du primaire. Vient ensuite le cycle du collégial et le secondaire et s'achève par l'enseignement supérieur.

1.1. Enseignement préscolaire

Pour l'année scolaire 2006-2007, l'enseignement préscolaire comptait 56435 élèves dont 84,6% relèvent du préscolaire coranique, soit environ 8% de l'effectif inscrit au niveau national.

1.1.1. Ecoles coraniques

Au niveau de la région, le nombre d'élèves de l'enseignement préscolaire coranique est de 47 723 soit 8,4% du total d'élèves de même type d'enseignement au niveau national.

Par sexe et pour la même année scolaire, la proportion des filles à l'échelon régional a atteint 47,5% dépassant ainsi la proportion nationale qui est de l'ordre de 39,3%.

Le taux d'encadrement régional est de 26 élèves par éducateur contre 17 élèves au niveau national.

Tableau 42 : Effectif des élèves et des éducateurs par province et préfecture dans les écoles coraniques -Année scolaire 2006-2007-

Provinces , Préfecture	Elèves		Educateurs	Elèves/ Educateur
	Total	Dont filles		
Meknès	13093	6531	597	22
EL Hajeb	2879	1387	125	23
Ifrane	1864	947	83	23
Khénifra	9003	4513	325	28
Errachidia	20884	9440	721	29
Région	47723	22638	1851	26
Nation	570031	223716	32781	17
Région/Nation (%)	8,4	10,1	5,6	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

1.1.2. Enseignement préscolaire moderne

En ce qui concerne l'enseignement préscolaire moderne en 2006-2007, l'effectif total s'élève à 8712, soit 6,6% de l'ensemble des effectifs de ce type d'enseignement au niveau national.

La part des filles dans l'effectif des inscrits au niveau de la région de Meknès-Tafilalet est de 48,7%.

Le taux d'encadrement est de 18 élèves par enseignant contre 21 au niveau national.

Le nombre de classes, quant à lui, représente 7,6% du total des classes de même type d'enseignement au niveau national.

Tableau 43: Effectif des élèves et nombre de classes dans l'enseignement préscolaire moderne par province et préfecture - 2006-2007-

Province , Préfecture	Elèves		Classes	Elèves/ Classe
	Total	Dont filles		
Meknès	3870	1852	222	17
EL Hajeb	847	397	37	23
Ifrane	951	464	49	19
Khénifra	1197	630	61	20
Errachidia	1847	900	115	16
Région	8712	4243	484	18
Nation	132 491	63 451	6365	21
Région / Nation (%)	6,6	6,7	7,6	///////

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Il est à noter que, la préfecture de Meknès détient le premier rang avec 44,5% des effectifs inscrits à l'enseignement préscolaire au niveau de la région.

1.2. Enseignement primaire

L'enseignement primaire est constitué de l'enseignement primaire public et de l'enseignement primaire privé. Avec 284 131 élèves inscrits au niveau régional au titre de l'année 2006-2007, la part qui revient à l'enseignement privé est de 5,4%.

1.2.1. Enseignement primaire public

Pour l'année scolaire 2006-2007, la région abrite 649 établissements scolaires et 1034 écoles-satellites soit respectivement 9,3% et 7,7% du total national.

En 2006-2007 l'enseignement primaire public comptait 268 778 élèves dont 46,4% de filles. Cet effectif représente 7,4% du total des élèves au niveau national. Quant au nombre de classes, il s'est élevé à 10 255, soit 8,1% du total national.

Par ailleurs, l'effectif des enseignants du primaire public s'élève à 10 472, soit 8,1% du total des enseignants au niveau national. L'encadrement régional est de 26 élèves par enseignant au niveau régional contre 28 au niveau national.

Pour le milieu rural de la région de Meknès-Tafilalet, l'enseignement primaire public représente 64,7% des établissements de la région où sont inscrits 56% des élèves et dont l'encadrement est assuré par 62% des enseignants exerçant dans la région.

**Tableau 44 : Enseignement primaire public par province et préfecture
et par milieu de résidence -2006-2007-**

Province,Préfecture	Etablissements		Elèves		Enseignants		Classes	Salles
	Total	Satellites	Total	Dont filles	Total	féminin		
Mekhnès	162	113	76618	36219	2674	1735	2646	1862
EL Hajeb	62	119	28163	12784	1135	391	1104	747
Ifrane	52	95	16288	7569	743	298	717	513
Khénifra	157	346	63560	28878	2535	739	2476	1771
Errachidia	216	361	84149	39257	3385	827	3312	2409
Région	649	1034	268 778	124 707	10 472	3990	10 255	7302
Milieu rural région	420	1025	144 936	65 620	6465	1567	6362	4693
Nation	6970	13 381	3609303	1674758	129 123	55 233	127 277	90 052
Région/Nation (%)	9,3	7,7	7,4	7,4	8,1	7,2	8,1	8,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

L'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement primaire public pour l'année scolaire 2006-2007 s'établit à 43 846, soit 7,2% des inscrits au niveau national. La proportion des filles est de 48,3% au niveau régional.

En milieu rural régional, les établissements scolaires de ce type d'enseignement accueillent 56,4% des élèves de la région, soit 7,2% des inscrits au niveau rural national.

**Tableau 45 : Nouveaux inscrits en 1^{ère} année selon le sexe et le milieu de résidence
-2005-2006-**

Province, Préfecture	Urbain + Rural		Milieu rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Meknès	12 444	6 146	3 329	1 603
EL Hajeb	4 781	2 264	2 885	1 384
Ifrane	2 744	1 380	1 814	900
Khénifra	11 520	5 418	8 291	3 887
Errachidia	12 357	5 954	8 394	4 004
Total région	43 846	21 162	24 713	11 778
Total nation	605 963	294 623	343 144	164 264
Région/Nation (en%)	7,2	7,2	7,2	7,2

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007

1.2.2. Enseignement primaire privé

Les caractéristiques qui retiennent l'attention à ce sujet sont :

- ↳ La faiblesse de la part relative de la région par rapport à la nation même si l'effectif a connu une augmentation importante,

- ↪ La très forte concentration de cet enseignement au sein de la Préfecture de Meknès et plus particulièrement au sein de la ville.

L'effectif des élèves inscrits à l'enseignement primaire privé est passé de 11 525 élèves durant l'année scolaire 2004-2005 à 15 353 en 2006-2007, soit une augmentation d'environ 33,2% au bout de 2 ans, ce qui représente 4,6% du total national.

Par sexe, la part des filles a atteint 46,1% au niveau de la région contre 47,2% au niveau national

Tableau 46 : Effectif des élèves de l'enseignement primaire privé par province et préfecture -2006-2007-

Province, préfecture	Total élèves	Dont filles
Meknès	10 416	4 809
EL Hajeb	563	248
Ifrane	1 193	567
Khénifra	1 192	543
Errachidia	1 989	905
Région	15 353	7 072
Nation	329 851	155 555
Région/Nation (%)	4,6	4,5

Source : *Annuaire Statistique du Maroc, 2007*

1.3. Enseignement secondaire collégial

1.3.1. Enseignement secondaire collégial public

Pour l'année scolaire 2006-2007, la région abrite 116 collèges soit 8,9% du total des collèges au niveau national.

L'effectif total des inscrits à l'enseignement collégial public régional est de 111 764 élèves soit 8,3% du total national. La proportion des filles est de 44,1% contre 44,8% au niveau national.

La préfecture de Meknès vient en premier lieu avec un effectif de 38 802 élèves inscrits, soit 34,7% du total de la région.

Quant au personnel enseignant pour l'année 2006-2007, il est de 4 624 dans la région, soit 8,5% du total national. Le nombre d'élèves par enseignant est de 24 au sein de la région contre 25 au niveau national.

Tableau 47 : Situation de l'enseignement secondaire collégial public par Province et préfecture -2006-2007-

Province, Préfecture	Elèves		Enseignants		Collèges	Classes	Salles
	Total	Dont filles	Total	Dont féminin			
Mekhnès	38 802	18 444	1 784	875	45	1 106	866
EL Hajeb	9 394	3 845	445	150	10	253	210
Ifrane	6763	3 239	396	136	10	201	195
Khénifra	24 817	10 636	939	213	19	648	472
Errachidia	31 988	13 111	1 060	220	32	869	640
Région (1)	111 764	49 275	4 624	1 594	116	3 077	2 383
Milieu rural région	33 746	12 549	1 372	381	53	967	771
Nation (2)	1 348 604	604 747	54 391	20 226	1 308	36 531	27 968
(1)/(2) (%)	8,3	8,1	8,5	7,9	8,9	8,4	8,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

1.3.2. Enseignement secondaire collégial privé

L'effectif total des élèves inscrits dans l'enseignement collégial privé au niveau régional, est de 2 897 en 2006-2007, soit 5,2% seulement du total national. Ce secteur est présent essentiellement au sein de la préfecture de Meknès avec 75,2% du total régional.

Par sexe, la proportion des filles inscrites dans ce type d'enseignement a atteint 46% du total des élèves au niveau régional contre 45,7% au niveau national.

Tableau 48: Effectif des élèves de l'enseignement secondaire collégial privé par province et préfecture -2006-2007-

Province, Préfecture	Total Elèves	dont filles
Meknès	2 180	1 019
EL Hajeb	-	-
Ifrane	171	88
Khénifra	145	48
Errachidia	401	176
Région	2 897	1 331
Nation	55 571	25 410
Région/Nation (%)	5,2	5,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

1.4. Enseignement secondaire qualifiant

1.4.1. Enseignement secondaire qualifiant public

Pour l'année 2006-2007, le cycle de l'enseignement qualifiant public de la région comptait 63 lycées, soit 8,9% du total des lycées au niveau national.

Quant aux élèves inscrits, leur effectif s'établit à 52 990 dont 45,8% sont de sexe féminin ; soit environ 8,3% du total national.

S'agissant des enseignants pour la même année, la région compte 3 237 personnes, soit 9,3% du total national.

Le nombre d'élèves par enseignant est de 16 contre, 18 au niveau national.

Tableau 49 : Situation de l'enseignement secondaire qualifiant public par province et préfecture -2006-2007-

Province, Préfecture	Elèves		Enseignants		Lycées	Classes	Salles
	Total	Dont filles	Total	Dont féminin			
Meknes	19 054	9 611	1 234	466	18	552	587
EL Hajeb	4 247	1 876	274	53	7	128	113
Ifrane	3 143	1 632	187	41	4	106	78
Khénifra	11 124	5 129	607	88	15	304	283
Errachidia	15 422	6 039	935	153	19	441	430
Région	52 990	24 287	3 237	801	63	1 531	1 491
Rural région	6 760	2 572	474	110	18	205	227
Nation	638 250	309 858	34874	10472	708	17837	16244
Region/Nation (%)	8,3	7,8	9,3	7,6	8,9	8,6	9,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

1.4.2. Enseignement secondaire qualifiant privé

L'effectif total des élèves inscrits au cycle de l'enseignement secondaire qualifiant privé, en 2006-2007, est de 1 908 soit 4,4% de l'effectif inscrit à l'échelle nationale.

Au niveau de la région, la province d'EL Hajeb demeure dépourvue de ce type d'enseignement.

Tableau 50 : Enseignement secondaire qualifiant privé par province et préfecture -2006-2007-

Province, Préfecture	Elèves	
	Total	Dont filles
Meknes	406	126
EL Hajeb	-	-
Ifrane	73	35
Khénifra	127	55
Errachidia	1302	537
Région	1908	753
Nation	43 119	17 879
Région/Nation (en%)	4,4	4,2

Source : *Annuaire Statistique du Maroc, 2007*

2. Enseignement supérieur universitaire et formation des cadres

La place de la région à l'échelle nationale s'est renforcée grâce à la mise en place de nouveaux établissements et institutions, qui en font un pôle universitaire. En effet, outre l'Académie Royale Militaire, l'Ecole Nationale d'Agriculture et l'Université Moulay Ismail qui regroupe trois facultés, l'Ecole Supérieur de Technologie, l'Ecole Nationale Supérieur d' Arts et de Métiers, la Région de Meknès-Tafilalet abrite aussi la première Université privée du Royaume en l'occurrence, l'Université AL Akhawayne d'Ifrane.

2.1. Enseignement supérieur universitaire

Cette partie traite l'enseignement supérieur universitaire du secteur public et du secteur privé.

2.1.1 Enseignement supérieur public

2.1.1.1 Etudiants du premier et 2ème cycle de l'Université Moulay Ismail

L'Université Moulay Ismail a accueilli au cours de l'année 2006-2007, un effectif de 22 114 étudiants, contre 23 429 étudiants au cours de l'année 2004-2005, soit une baisse de 5,6% au terme de deux années. Cet effectif représente 9,0% du total national.

Par ailleurs, une concentration des effectifs est relevée au niveau de la Faculté des lettres et des sciences humaines qui abrite 7 539 étudiants soit 34,1% du total régional.

La faculté des sciences juridiques, économiques et sociales regroupe, quant à elle, 7 091 étudiants, c'est à dire 32,1% des effectifs de l'Université Moulay Ismail.

L'élément féminin prédomine dans la Faculté des Lettres, où il représente 50, 1% du total des effectifs des étudiants de la faculté. La faculté des sciences et techniques et l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers connaissent des pourcentages de présence du sexe féminin faibles, soit respectivement 28,9% et 28,2% du total des effectifs des étudiants des deux établissements.

**Tableau 51: Effectifs des étudiants du 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'Université
Moulay Ismaïl –2006-2007-**

Les facultés	Total	Pourcentage %
Faculté des Lettres et Sc. Humaines	7 539	34,1
Faculté des Sc. Jurid. Eco. et Sociales	7 091	32,1
Faculté poly. Errachidia	576	2,6
Faculté des Sciences	4466	20,2
F.S.T ¹⁰ . Errachidia	1221	5,5
E.N.S.A.M ¹¹	517	2,3
E.S.T ¹²	704	3,2
Total région	22114	100
Nation	244629	-
Région/Nation (%)	9	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

2.1.1.2 Etudiants du 3^{ème} cycle par domaine d'étude

L'effectif des étudiants du 3^{ème} cycle a atteint 920 étudiants au niveau régional en 2006-2007, soit, une proportion de 3,3% par rapport à l'effectif national.

La répartition de cet effectif selon les domaines d'études révèle une forte concentration des lettres (46,2%) et des sciences (31,5%). Les autres domaines tels que les sciences juridiques économiques et sociales, les sciences et techniques sont peu représentés au sein de la région.

**Tableau 52: Etudiants du 3^{ème} cycle par domaine d'étude
-2006-2007-**

Domaines	Effectifs Région	Effectifs Nation	Région/Nation
Lettres	425	6625	6,4
Sciences	29	9006	3,2
Sc et Techniques	52	1280	4,1
Sc Juridiques Eco et soc	126	8318	1,5
Sc de l'Education	429	-
Sc de l'ingénieur	27	755	3,6
Ens. Originel	-	231	-
Médecine et M.dentaire	-	1052	-
Commerce et gestion	-	207	-
Total	920	27949	3,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

¹⁰ Faculté des sciences et techniques

¹¹ Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers

¹² Ecole Supérieure de technologie

2.1.1.3. Personnel enseignant

Au titre de l'année universitaire 2006-2007, l'effectif du personnel enseignant permanent de l'enseignement supérieur public est composé de 668 enseignants, Ce corps représente 7% des enseignants au niveau national.

La part des professeurs assistants est de l'ordre de 45% du total des enseignants au niveau régional. Les professeurs de l'enseignement supérieur, les professeurs habilités et les enseignants non chercheurs, quant à eux, représentent respectivement 35,3%, 12,7% et 7% du total des enseignants à l'échelon régional.

Tableau 53: Personnel enseignant permanent de l'enseignement supérieur public -2006-2007-

Grade	Région (1)	Nation (2)	(1)/(2) (%)
Professeurs de l'enseignement supérieur	236	3827	6
Professeurs assistants	300	4314	6
Professeurs Habilités	85	838	10
Maîtres-assistants	-	31	-
Enseignants non chercheurs	47	480	9
Total	668	9490	7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

2.1.1.4 Ecole Nationale d'Agriculture (E.N.A)

Au titre de l'année 2006-2007, l'effectif des étudiants inscrits à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès s'établit à 399 étudiants dont 162 de sexe féminin.

Quant aux lauréats (2005-2006), ils sont au nombre de 104 dont 62 de sexe féminin.

Tableau 54: Effectifs des étudiants et des lauréats de l'ENA

Effectifs	Total	Féminin
Etudiants 2006-2007	399	162
Lauréats 2005-2006	104	62

Source : Annuaire Statistique régionale 2007

2.2. Formation des cadres

2.2.1 Le Centre Pédagogique Régional

Le Centre Pédagogique Régional de Meknès a accueilli au cours de l'année scolaire 2006-2007, un effectif total de 135 stagiaires (dont 54 sont de sexe féminin), soit 30% du total des stagiaires à l'échelon national.

Tableau 55: Stagiaires et corps enseignant du CPR de Meknès selon les Disciplines - 2006-2007-

Désignation	Stagiaires		Enseignants
	Féminin	Total	
Langue Arabe	17	30	2
Langue française	11	18	3
Histoire Géographie	13	59	3
Autres	13	28	10
Région	54	135	18
Nation	1305	446	282
Région/Nation (en %)	4	30	6

Source : Annuaire Statistique régionale 2007.

2.2.2. Les Centres de Formation des Instituteurs (CFI)

La région abrite en 2006-2007, 3 centres de formation représentant 8,8% du total des centres implantés au niveau national. Ces centres assurent la formation de 131 stagiaires dont 90 de sexe féminin, soit 10,8% de l'effectif des stagiaires au niveau national.

La formation des stagiaires au niveau de ces centres est assurée par 59 enseignants dont 22 de sexe féminin.

Tableau 56: Effectifs des stagiaires et personnel enseignants des CFI -2006-2007-

Centres	Stagiaires		Personnel enseignant	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Centre de Meknès	60	41	27	11
Centre de Khénifra	17	10	11	-
Centre d'Errachidia	54	39	21	11
Total Région (1)	131	90	59	22
Total Nation (2)	1214	816	-	-
(1)/ (2) (en %)	10,8	11,0	-	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

2.2.3. L'École Nationale Supérieure de Meknès (E.N.S)

L'École Nationale Supérieure a formé, en 2006-2007, 193 stagiaires dont 80 de sexe féminin, soit 12,5% du total des stagiaires à l'échelon national.

**Tableau 57: Stagiaires de l'E.N.S de Meknès par sexe et par cycle
- 2006-2007-**

Désignation	Total	Féminin
Cycle normal	-	-
Cycle pédagogique	109	43
Agrégation	84	37
Total région	193	80
Total Nation	1547	481
Région / Nation (en %)	12,5	16,6

Source : Annuaire Statistique régional 2007.

2.3. Personnel enseignant, étudiants et lauréats des établissements d'Enseignement supérieur privé :

L'enseignement supérieur privé mérite d'être relaté même si sa participation reste timide à l'échelon régional. L'effectif des étudiants ne dépasse pas 0,9% de l'effectif national.

Tableau 58: Personnel enseignant, étudiants et lauréats d'établissements de l'enseignement supérieur privé - 2005-2006-

Désignation	Etabli- ssement	Personnel enseignant	Dont permanents	Etudiants	Dont nouveaux inscrits	Diplomés en 2003- 2004
Région	2	34	11	128	46	13
Nation	136	3555	394	22456	6427	4400
Région/ Nation (%)	1,5	0,9	2,8	0,6	0,7	0,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

Selon les données du tableau ci-dessus, le nombre d'établissements et des enseignants représente respectivement 1,5% et 1% au niveau national.

3. Formation professionnelle

Le secteur de la formation professionnelle en tant qu'instrument essentiel de la mobilité sociale et d'adaptation aux évolutions de l'économie, a reçu une attention particulière de la part des pouvoirs publics ces dernières années.

Ainsi, sous l'impulsion des nouvelles orientations des pouvoirs publics, le secteur de la formation professionnelle a connu un élan remarquable qui s'est traduit par la création de nouveaux centres ainsi que par l'augmentation de la capacité d'accueil des centres déjà existants.

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, les effectifs des stagiaires dans les différents centres de formation professionnelle atteignent 13 365 élèves, soit 6,6% des effectifs des stagiaires des centres de formation professionnelle de l'ensemble de la nation. L'élément

féminin qui compte 5 078 élèves représente 38%. Cette proportion est inférieure à celle des filles au niveau national 40,4%.

L'effectif de 4 328 élèves inscrits dans le secteur privé représente 32,4% dans la formation professionnelle de la région.

Par spécialité, les techniciens spécialisés sont au nombre de 2 931 stagiaires soit 5,8% du total des stagiaires de la même spécialité au niveau national. Les techniciens, au nombre de 4 321, représentent 6,5% du total des techniciens à l'échelle de la nation.

Quant à l'effectif des stagiaires qualifiés, avec 4 237 élèves, il représente 7,6% du total des stagiaires de même spécialité au niveau national. Enfin les stagiaires spécialisés sont au nombre de 1 876, soit 6,1% du total national.

**Tableau 59: Effectifs des stagiaires en formation selon le secteur et le niveau
Année 2006-2007**

Désignation	Secteur public		Secteur privé		Total Région		Total Nation	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Tech.spécialisé	1740	491	1191	489	2931	980	50697	18823
Technicien	2770	809	1551	880	4321	1689	66014	28324
Qualification	3535	984	702	529	4237	1513	55444	18481
Spécialisation	992	398	884	498	1876	896	30699	16381
Total	9037	2682	4328	2396	13365	5078	202854	82009

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

B. Santé et prestations sociales

Depuis son indépendance, le Maroc a déployé des efforts considérables pour améliorer la santé de la population par des programmes massifs de prévention contre les maladies et de planification familiale en plus des efforts supportés essentiellement par l'Etat pour doter le pays d'infrastructures hospitalières et de ressources humaines suffisantes et qualifiées.

Depuis le lancement par sa majesté le Roi Mohammed VI en 2005 de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), une nouvelle dynamique s'est installée dans le domaine social en général et celui de la santé en particulier.

Cette dynamique trouve sa source dans la nouvelle approche adoptée basée sur la participation et l'implication des intervenants y compris la société civile, le partenariat et la bonne gouvernance.

2-Objectifs à atteindre :

Afin de permettre au système national de santé de jouer pleinement son rôle qui consiste à garantir la santé pour tous avec équité, à permettre une prise en charge médicale de qualité à

la hauteur du développement souhaité pour le pays et à mettre le citoyen au centre du développement tel que voulu par l'initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

Une stratégie nationale de santé 2008-2012 est élaborée dont les principaux objectifs sont :

- 1- Améliorer les indicateurs du secteur de la santé ;
- 2- Assurer l'équité de l'offre de soins entre les régions et entre le milieu urbain et le milieu rural ;
- 3- Faciliter l'accès aux soins pour les plus démunis et surtout pour la population rurale.

Un état de lieu sur l'infrastructure sanitaire de la région, l'encadrement sanitaire et d'autres données sur le taux d'utilisation de ces infrastructures s'impose.

1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

Afin de répondre aux besoins croissants de la population dans le domaine de la santé, une infrastructure importante avec un encadrement médical et paramédical est mise en œuvre à l'échelon régional.

1.1. Infrastructure sanitaire

La diversité des conditions géographiques et le niveau socio-économique et culturel de la population sont autant de difficultés que le secteur de la santé est appelé à surmonter dans la région. Ainsi que l'état défectueux des conditions d'hygiène et d'assainissement dans certaines communes rurales de la région. Pour faire face à cette situation, une infrastructure sanitaire publique importante hospitalière est mise en œuvre à l'échelle de la région Meknès-Tafilalet. Elle se compose de 10 hôpitaux généraux et 3 hôpitaux spécialisés, représentant respectivement 10% et 8,8% des hôpitaux implantés à l'échelle nationale. La région comprend aussi 172 Centres de Santé dont 68 Centres de Santé Urbains (C.S.U), et 104 Centres de Santé Ruraux (C.S.R). Les Centres de Santé urbains de la région représentent 10,1% du nombre de centres de santé urbains à l'échelle nationale. Quant aux centres de santé ruraux, ils se composent de 65 Centres de Santé Ruraux Communaux et de 39 Centres de Santé Ruraux avec lits pour accouchement (C.S.R.L.A), soit successivement 7,5% et 10,6% des centres de santé au niveau national. Cette infrastructure est ainsi répartie par préfecture et par province selon le tableau ci- dessous :

**Tableau 60: Infrastructure sanitaire publique par province et préfecture
- Année 2006-**

Préfecture, Province	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Centre de santé rural		Dispensaire rural	Centre de santé urbain	Centre de santé Urbain(1)
			C.A.L.A ¹³	Communal			
Meknès	2	2	4	12	16	28	6
EL Hajeb	-	1	3	9	6	1	4
Ifrane	-	2	6	1	13	3	2
Khénifra	-	2	10	22	23	10	1
Errachidia	1	3	16	21	35	8	5
Région	3	10	39	65	93	50	18
Nation	34	99	369	867	682	549	125
R/N(en%)	8,8	10,1	10,6	7,5	13,6	9	14,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

(1) Avec lit pour accouchement

1.2 Capacité litière

La capacité litière de la région Meknès-Tafilalet atteint 2 475 lits, soit 9,3% du total des lits des hôpitaux spécialisés et généraux au niveau national.

Tableau 61: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux au niveau régional –2006-

Préfecture, Province	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Total
Meknès	494	812	1306
EL Hajeb	-	45	45
Ifrane	-	163	163
Khénifra	-	368	368
Errachidia	130	463	593
Total Région	624	1851	2475
Total Nation	7006	19614	26620
Région/Nation (en %)	8,9	9,4	9,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

2. Encadrement sanitaire

2.1 Encadrement médical

L'encadrement médical de la région est assuré par 1006 médecins dont 589 médecins publics représentant ainsi 5,5% des médecins au niveau national. Toutefois, en s'intéressant à leur

¹³ C.A.L.A : centre de santé rural communal avec lits pour accouchement

répartition à travers les différentes provinces de la région, on constate que 56,3% des médecins exercent dans la préfecture de Meknès.

Tableau 62: Répartition des médecins par secteur d'activité et par préfecture et province – 2006-

Préfecture, Province	Privé	Public	Total
Meknès	297	269	566
EL Hajeb	16	54	70
Ifrane	21	53	74
Khénifra	55	80	135
Errachidia	28	133	161
Total Région	417	589	1006
Total Nation	8263	10006	18269
Région / Nation (en %)	5	5,8	5,5

Source : *Annuaire Statistique du Maroc 2007.*

Comparé au niveau national, l'effectif des médecins exerçant dans le secteur privé au niveau régional reste encore faible puisqu'il ne représente que 5% en 2006.

Ce sont les médecins du secteur public qui constituent la majorité dans la région, cela étant plus manifeste pour la province d'Errachidia où l'effectif des médecins privés ne représente que 17,4% du nombre total de médecins exerçant dans la province. Il y'a donc une réticence du secteur privé à s'implanter dans des provinces éloignées et moins attractives que les grands pôles urbains. D'où le rôle accru du secteur public qui se trouve forcé à combler la défaillance du secteur privé et à assurer l'essentiel des prestations de santé en vue d'assurer un équilibre provincial dans la répartition des médecins.

Toutefois, il est à noter que le taux d'encadrement dans la région est en deçà de celui atteint au niveau national, soit respectivement un médecin pour 2161 habitants au niveau régional contre un médecin pour 1670 habitants au niveau national.

Pour ce qui est des chirurgiens dentistes et pharmaciens Les données du tableau ci-dessous révèlent leur faible représentativité des chirurgiens dentistes et des pharmaciens au niveau régional. En effet, les chirurgiens dentistes sont au nombre de 112, soit 3,4% des chirurgiens au niveau national. Les pharmaciens, quant à eux, représentent 6,8%.

Tableau 63: Chirurgiens dentistes et pharmaciens par secteur d'activité et par province et préfecture -Année 2005-

Préfecture, Province	Chirurgiens dentistes			Pharmaciens			
	Privé		Public	privé			public
	F.M ¹⁴	Total		F.M	Etrangers	Total	
Meknès	28	79	8	163	7	346	4
El Hajeb			1				
Ifrane	-	6	2	16	2	39	1
Khénifra	1	7	2	29	3	90	1
Errachidia	1	6	1	11	1	65	1
Total Région	30	98	14	219	13	540	7
Total Nation	1285	2998	291	3249	104	7817	185
Région/Nation (%)	2,3	3,3	4,8	6,7	12,5	6,9	3,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

2.2 Personnel paramédical public

Le personnel paramédical de la région s'élève à 2 617 personnes soit 9,8% des effectifs en exercice à l'échelle de la nation. La région est de ce fait mieux desservie en matière d'encadrement que l'ensemble du pays puisque le nombre d'habitants par personne paramédical au niveau régional est de l'ordre de 830, contre 1 150 pour le Maroc.

Tableau 64: Personnel paramédical public par province et préfecture -2006-

Préfecture, Province	ASDES ¹⁵	ASDE ¹⁶	ASB ¹⁷	Total
Meknès	842	14	392	1248
EL Hajeb	109	-	41	150
Ifrane	160	-	77	237
Khénifra	313	6	174	493
Errachidia	299	-	190	489
Total Région	1723	20	874	2617
Total Nation	17020	366	9146	26532
Région/Nation (%)	10,1	5,5	9,5	9,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

2.3. Consultations médicales et paramédicales

Au niveau régional, le nombre de consultations médicales réalisées dans les formations sanitaires publiques en 2006 est de 1 176 911 représentant 8,9% du total national.

Quant aux consultations paramédicales qui sont en nombre de 1 850 618 en 2006, représentent 9,9% du total national.

¹⁴ Femmes Marocaines

¹⁵ Adjoints de santé diplômés d'Etat spécialistes (y compris les sages femmes)

¹⁶ Adjoints de santé diplômés d'Etat

¹⁷ Adjoints de santé brevetés

Par province et préfecture, 42,4% des consultations médicales et 36,4% de consultations paramédicales sont effectuées dans la préfecture de Meknès.

Tableau 65: Consultations curatives réalisées dans les formations sanitaires Publiques – Année 2006-

Préfecture , province	Consultations médicales	Consultations paramédicales
Meknès	498888	673548
El Hajeb	147541	216755
Ifrane	75688	145047
Khénifra	163872	320590
Errachidia	290922	494678
Total région	1176911	1850618
Total nation	13217908	18575621
Région / Nation (%)	8,9	9,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

3. Indicateurs relatifs au secteur de la santé

Deux indicateurs essentiels (nombre d'habitants par médecin et nombre d'établissement) montrent que la région est relativement mieux dotée en infrastructure de base par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, il y'a 23 376 habitants par dispensaire rural, 20 904 habitants par centre de santé rural, 31 970 habitants par centre de santé urbain, 878 habitants par lit et 2 161 habitants par médecin contre respectivement 44 729 habitants par dispensaire rural, 24 680 habitant par CSR, 45 259 habitants par CSU, 1 146 habitants par lit et 1 670 habitants par médecin au niveau national.

En revanche, pour les infrastructures sanitaires, l'encadrement médical reste faible au niveau régional (2 161 habitants par médecin contre 1 670 au niveau national).

Tableau 66 : Indicateurs relatifs à la santé par provinces et préfectures-2006-

Désignation	Nbr d'habitants par médecin			Nbr d'habitants par établissement			
	Privé	Public	Ensemble	Lit	C.S.U	C.S.R	D.R
Meknès	2458	2714	1290	559	21470	45625	45625
El Hajeb	13875	4111	3171	4933	44400	18500	37000
Ifrane	6905	2736	1959	890	29000	20714	11154
Khènifra	9400	6462	3830	1405	47000	16156	22478
Errachidia	20000	4210	3478	944	43077	15135	16000
Région	5213	3691	2161	878	31970	20904	23376
Nation	3692	3049	1670	1146	45260	24680	44729

Source : Annuaire statistique du Maroc

4. Utilisation des infrastructures sanitaires

L'utilisation des infrastructures de la région est appréciée à travers la durée moyenne du séjour du malade dans un établissement hospitalier, le taux de rotation et le taux moyen d'occupation. Ainsi, la durée moyenne de séjour a été de 4 jours en 2006 contre 5 au niveau national. Le taux de rotation, quant à lui, est de 31 contre 40 au niveau national, au moment où le taux moyen d'occupation est de 37,1 contre 54,8 au niveau national.

Tableau 67: Durée moyenne de séjours, taux de rotation et taux moyen d'occupation par province et préfecture-2006-

Préfecture Province	Durée moyenne de séjour ¹⁸	Taux de rotation ¹⁹	Taux moyen d'occupations ²⁰ (%)
Meknès	4,4	3,1	40,1
Ifrane	3,7	29	29
Khènifra	3,9	25,3	29,8
Errachidia	4,3	32,7	38,9
Total Région	4	31	37,1
Total Nation	5	40	54,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

5. Aspects de l'activité de la santé publique

Les prestations sanitaires offertes à la population dans le cadre des programmes d'immunisation et celui de la planification familiale méritent d'être commentées.

5.1. Programme national d'immunisation

En 2006, et dans le cadre des activités du programme national d'immunisation destinées aux enfants âgés de moins d'un an, les délégations provinciales de la santé qui relèvent de la région de Meknès- Tafilalet ont réalisé 195 911 prises de vaccination soit près de 7,2% du programme national de vaccination. Il s'agit de 40 881 prises pour le BCG, 117 364 pour le DTCP et 37 066 pour le Vaccin Anti-Rougeoleux, soit respectivement 7,3%, 7,1%, et 7% des prises au niveau national

¹⁸ Durée moyenne de séjour: nombre moyen de journées que le malade passe dans un établissement hospitalier. Elle est liée au taux d'admission des malades. Une durée en baisse indiquerait une amélioration de la qualité des soins ou une baisse du taux d'admission par diminution de l'offre, par exemple.

¹⁹ Taux de rotation: c'est le nombre d'entrées enregistrées dans un établissement hospitalier pendant une période T, rapporté au nombre de lits disponibles.

²⁰ Taux moyen d'occupation: c'est le nombre de journées d'hospitalisation enregistrées, rapporté à 365 jours, multiplié par le nombre de lits mis à la disposition des malades. C'est un indicateur qui peut informer sur l'efficacité de gestion et d'utilisation des infrastructures sanitaires.

Tableau 68: Activités du Programme National d'Immunisation par province et préfecture (Unité : Nombre de prise) enfants âgés de 0 à 11 mois (Année 2006)

Préfecture, Province	BCG ²¹	DTCP ²²			VAR ²³
		1	2	3	
Meknès	11756	11689	11763	11672	11309
EL Hajeb	3678	3764	3627	3599	3375
Ifrane	2694	2626	2542	2575	2497
Khénifra	9763	9411	9119	8949	8380
Errachidia	12990	12316	11840	11872	11505
Total région	40881	39806	38891	38667	37066
Total nation	556995	552232	547135	540231	527851
Région/Nation (%)	7,3	7,2	7,1	7,1	7,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

5.2. Planification familiale

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, les délégations provinciales de la santé veillent sur l'application du programme de la planification familiale dans l'ensemble du territoire régional, notamment en milieu rural. A cet effet, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées au profit des femmes pour encourager l'utilisation des moyens contraceptifs.

Ainsi, l'effectif des adhérentes à ce programme est de 403 274 femmes en 2006, ce qui représente 9,8% du total des femmes acceptantes au niveau national.

Tableau 69: Activités du programme national de planification familiale selon les provinces et la préfecture, (Nombre de prises) – Année 2006-

Préfecture, Province	Nouvelles acceptantes				Anciennes acceptantes			
	Total dont	Pilule	Condom	DIU	Total dont	Pilule	Condom	DIU ²⁴
Meknès	16729	11972	2034	1641	98215	85177	8768	58
EL Hajeb	6182	4671	624	350	35716	32404	1810	2
Ifrane	4204	3159	475	132	35767	32074	1161	-
Khénifra	8025	6760	523	202	105175	100952	1864	2
Errachidia	15235	11969	999	1044	78044	71116	3800	18
région	50375	38531	4655	3369	352899	321723	17403	80
nation	616753	444374	68998	51314	3494931	3091108	174714	4429
Région/Nation (%)	8,2	8,7	6,7	6,6	10,1	10,4	9,9	1,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

²¹ Bacille des Calmette et Guérin (vaccin antituberculeux)

²² Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite

²³ Vaccin Anti-Rougeoleux

²⁴ Dispositif intra-utérin.

C. Jeunesse

L'essentiel de l'infrastructure de la jeunesse et des sports, disponible au sein de la région se compose des installations sportives, des institutions chargées de l'accueil et de la promotion des activités récréatives en faveur des jeunes, et des activités de formation au profit des femmes et des jeunes filles.

1. Infrastructure sportive

La lecture des données du tableau ci-après montre que l'infrastructure sportive de la région est composée de 92 installations sportives soit une augmentation de 58,6% depuis 2004 dont 38 terrains de football et 12 piscines, soit environ 8% des installations du Maroc.

Les mêmes données indiquent que la région est moins équipée en salles de sport (4,5% du total national), et d'athlétisme (3,4% du national).

La région comporte aussi d'autres équipements sportifs et récréatifs. Il s'agit d'un hippodrome, d'un terrain de Golf à Meknès et de trois stations de ski à Ifrane.

Il est à souligner que presque le tiers (30,5%) des infrastructures sportives est installé dans la préfecture de Meknès et 28,3% dans la province d'Errachidia.

Tableau 70: Installations sportives selon les provinces et préfectures de la région – Année 2006-

Préfecture, Province	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Salle de sport	Piscine	Athlétisme
Meknès	1	2	3	14	2	5	1
El Hajeb	2	2	2	3	-	-	-
Ifrane	3	2	2	5	-	1	1
Khénifra	2	2	3	6	-	2	-
Errachidia	3	4	4	10	1	4	-
Région	11	12	14	38	3	12	2
nation	129	116	181	455	67	64	58
Région/Nation	8,5	10,3	7,7	8,6	4,5	18,7	3,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

2. Etablissements socio-culturels

2.1. Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes

D'après les données fournies dans le tableau ci-après, le nombre de foyers féminins au niveau de la région de Meknès-Tafilalet s'élève à 43 établissements en 2006, soit 15,3% des foyers féminins au niveau national. Ils sont animés par 98 encadrant et ont accueilli 32 566 bénéficiaires, soit respectivement 11,9% et 15,7% du total national.

En ce qui concerne les jardins d'enfants, la région abrite 54 établissements, soit 16% du total national. Ces établissements sont encadrés par 69 jardinières et reçoivent 13 978 enfants, soit respectivement 11,6% et 20,3% du total national.

Pour ce qui est des maisons de jeunes, on compte 39 établissements au niveau régional en 2006, soit 9,5% de l'ensemble du Maroc. Le nombre des participants aux activités organisées par ces maisons s'élève à 527 581, ce qui représente 8,7% du total national.

Tableau 71: Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes par Province et préfecture de la région -2004-

Désignation	Meknès	ELHajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région (1)	Nation (2)	(1)/(2)%
Foyers féminins								
Nombre de bénéficiaires ²⁵	6343	3310	8290	10629	3991	32556	207285	15,7
Jardinières d'enfants	25	9	17	16	31	98	826	11,9
Nombre de foyers	7	4	8	9	15	43	280	15,3
Jardins d'enfants								
Nombre de bénéficiaires ²⁶	2519	880	2010	3688	4881	13978	68837	20,3
Jardinières d'enfants	13	11	10	18	17	69	592	11,6
Nombre d'établissements	10	4	10	14	16	54	338	16,0
Maisons des jeunes								
Participation aux activités normales	40823	8164	9802	22313	25954	107056	1229812	8,7
Participation aux Activités de rayonnement	119244	55004	65041	130649	50587	420525	4798282	8,8
Nombre d'établissements	10	3	3	10	13	39	410	9,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

2.2. Les centres d'accueil des jeunes

La région abrite cinq centres d'accueil dont trois à Ifrane, un à Mekès et un à Errachidia. La capacité litière de ces centres est de 210 lits, soit 11,7% de la capacité nationale.

Au cours de l'année 2006, les cinq centres ont accueilli 2 975 personnes, soit environ 14,6% du total des visiteurs au niveau national.

Tableau 72: Activité des Centres d'accueil par province et préfecture de la région

Préfecture, Province	Nbre de centres	Capacité (en lits)	Nombre de visiteurs			
			2002	2003	2005	2006
Meknès	1	40	683	513	431	525
Ifrane	3	120	651	337	-	1849
Errachidia	1	50	400	286	334	601
Total région	5	210	1734	1136	765	2975
Total Nation	1800	19146	22555	17982	20374
Région/Nation(%)	11,7	9,0	5,0	4,2	14,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

²⁵ Total des bénéficiaires en activité de rayonnement et normales

²⁶ Total des bénéficiaires en activités de rayonnement et institutionnelles
Ifrane = Ifrane + Azrou + Michlifen

2.3 Les colonies de vacances

Il s'agit d'une activité essentielle de l'action déployée en faveur des jeunes. En effet, outre l'organisation des loisirs d'une manière bénéfique, les colonies de vacances assurent un rôle formateur permettant l'épanouissement des participants.

Tableau 73: Participants aux colonies de vacances permanentes par province et préfecture d'origine-Année 2006-

Préfecture, Province	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	4 ^{ème} période	Printemps	Total
Meknès	786	586	1254	1367	-	3993
EL Hajeb	133	193	133	39	-	498
Ifrane	440	390	400	255	472	1957
Khénifra	46	317	318	216	-	897
Errachidia	300	640	552	260	108	1860
Région	1705	2126	2657	2137	580	9205
Nation	21011	26989	29061	21662	10030	108753
Région/Nation (%)	8,1	7,9	9,1	9,9	5,8	8,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

L'effectif des participants aux colonies de vacances permanentes de la région a été de 9 205, soit 8,5% de l'effectif total des participants à l'échelle nationale.

Le choix des périodes porte sur la troisième avec 28,8%, suivie par la quatrième période avec 23,2%.

Par ailleurs il est à retenir que 3 camps de vacances urbains ont été organisés dans la région. Ils ont attiré 4 877 participants, soit 9,8% du total national. La préfecture de Meknès en a accueilli 31,2%.

Tableau 74: Participants aux colonies de vacances urbaines par période -2006-

Province/	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	4 ^{ème} période	printemps	Total
Meknès	376	425	275	446	-	1522
EL Hajeb	294	299	293	306	-	1192
Ifrane	300	-	-	-	-	300
Khénifra	203	-	-	-	-	203
Errachidia	610	450	300	-	300	1660
Total région	1783	1174	868	752	300	4877
Total Nation	11250	12041	10421	7396	3619	49743
Région/Nation	15,8	9,7	8,3	10,2	8,3	9,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

**Tableau 75: Participants aux colonies de vacances permanentes de proximité
-2006-**

Province/	1^{ère} période	2^{ème} période	3^{ème} période	printemps	Total
Ifrane	550	550	350	200	1650
Errachidia	200	200	-	-	400
Total région	750	750	350	200	2050
Total Nation	2171	2160	1676	2194	10021
Région/Nation	34,5	34,7	20,9	9,1	20,4

Source : annuaire statistique du Maroc 2007

Selon le tableau ci dessus, les colonies de vacances permanentes de proximité n'ont eu lieu en 2006 que dans les deux provinces d'Ifrane et Errachidia, elles ont accueillis 2050 participants soit 20,4% du total national, la province d'Ifrane a accueilli elle seule 80,5% du total des participants à ces colonies au niveau régional.

D. Entraide nationale

Le développement de tous pays est fonction non seulement de sa production materielle mais aussi du niveau d'intégration des différents groupes sociaux dans la société.

Dans ce cadre, l'Entraide Nationale intervient par des actions diversifiées intéressant le développement de la vie sociale, notamment la protection de la famille, l'aide sociale et l'action sociale en faveur de l'enfance, de l'adolescence, des handicapés, des personnes âgées etc.

Ainsi, l'Entraide Nationale a pour missions de :

- ↳ Aider et assister sous toutes formes les populations démunies ;
- ↳ Promouvoir l'auto emploi pour lutter contre le chômage et mettre à niveau la main d'œuvre locale ;
- ↳ Prendre en charge les personnes âgées et les handicapés en leur fournissant les besoins de base ;
- ↳ Contrôler les œuvres privées d'assistance et de bienfaisance qu'elle subventionne ;
- ↳ Organiser des programmes de lutte contre l'analphabétisme au profit de la population féminine et leur dispenser des cours relatifs aux travaux artisanaux pour s'intégrer dans leur environnement économique ;
- ↳ Effectuer la collecte, le stockage, la répartition et la distribution des dons et subventions dans le cadre des missions qui lui sont dévolues.

Afin de s'acquitter de ses différentes missions, l'entraide Nationale déploie une infrastructure importante et des instruments appropriés.

A cet égard en 2006, la région Meknès-Tafilalet, compte 205 établissements gérés par l'Entraide Nationale. Les centres d'éducation et de formation au nombre de 59 constituent de ce fait 28,8% du total de la région et accueille 14 230 bénéficiaire.

E. Juridiction et conflits sociaux

Le secteur de la justice exerce une grande influence non seulement sur la préservation de l'ordre public mais aussi sur le déroulement de diverses transactions.

Au niveau régional, le rapprochement des institutions juridictionnelles des justiciables est désormais une assurance pour les promoteurs. Il contribue dans une large mesure à assainir le climat socio-économique, à stimuler la conclusion des transactions, et de ce fait, joue un rôle dans l'accroissement des effets d'attraction sur les investissements notamment étrangers.

L'activité de la justice est assurée par une infrastructure bien hiérarchisée et statuant selon les affaires traitées.

1. Infrastructure judiciaire dans la région

La région abrite 37 établissements judiciaires dont 29 centres judiciaires auxquels il faut ajouter un tribunal administratif et un tribunal commercial. Ces deux derniers sont venus renforcer l'infrastructure judiciaire et répondre aux nouveaux besoins exigés par l'évolution économique et sociale du Royaume.

Tableau 77: Infrastructure judiciaire dans la région -2006-

Désignation	Meknès	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région
-Centres judiciaires	4	1	6	18	29
-Tribunaux de 1 ^{ère} instance	1	-	2	1	4
-Cour d'appel	1	-	-	1	2
-Tribunal Administratif	1	-	-	-	1
-Tribunal Commercial	1	-	-	-	1
Total	8	1	8	20	37

Source : Annuaire Statistique régional 2007

2. Activités des tribunaux de première instance

Au niveau régional, le nombre des affaires enregistrées a atteint 73 369 affaires dont 43,9% sont des affaires civiles. Ce nombre est très faible par rapport au total des affaires enregistrées au niveau national.

Le nombre des affaires jugées est de même négligeable par rapport au total des affaires jugées au niveau national.

Quant au nombre des affaires en instances, il représente 6,4% des mêmes affaires à l'échelle de la nation.

Le nombre des affaires enregistrées, jugées et en instances auprès des tribunaux de la région est donné dans le tableau suivant :

Tableau 78: Activités des tribunaux de première instance dans la région –2006-

Affaires	Région	Maroc	Région/Maroc %
Affaires civiles	79002	1833576	0
Enregistrées	32203	826281	0
Jugées	31912	801180	0
En Instance	14887	206115	7,2
Affaires pénales	95498	2298840	4,1
Enregistrées	41166	1042251	3,9
Jugées	42894	1050552	4,1
En Instance	11438	206037	5,5
Total	174500	4132416	0
Enregistrées	73369	1868532	0
Jugées	74806	1851732	0
En Instance	26325	412152	6,4

Source : *Annuaire Statistique du Maroc 2007.*

Durant l'année 2006, les tribunaux de première instance de la région de Meknès-Tafilalet ont traité 174 500 affaires. Elles sont constituées de 79 002 affaires civiles (45,3% du total régional) et de 95 498 affaires pénales (54,7% du total de la région).

Sur les 174 500 affaires traitées au niveau de la région, 74 806 ont été jugées, soit 42,9% de ce total et 26 325 sont restées en instance, soit 15,1%.

3. Activités des tribunaux d'arrondissements

Les tribunaux communaux et d'arrondissements ont reçu 4 287 affaires soit 8,9% du total national. Elles sont constituées de 1 544 affaires pénales et de 2743 affaires civiles, soit respectivement 6,4% et 11,5% du total de la nation.

Pour la même année 2006, il y a eu 1 560 affaires jugées et 1080 en instance, soit respectivement 8,1% et 13,7% du total de la nation.

Tableau 79: Activités des tribunaux d'arrondissements - 2006-

Désignation	Nature affaires	Affaires civiles	Affaires pénales	Total
Errachidia	Enregistrées	53	169	222
	Jugées	55	167	222
	En instance	33	66	99
	Total	141	402	543
Meknès	Enregistrées	961	464	1425
	Jugées	1075	263	1338
	En instance	566	415	981
	Total	2602	1142	3744
Région	Enregistrées	1041	633	1674
	Jugées	1130	430	1560
	En instance	599	481	1080
	Total	2770	1544	4314
Maroc	Enregistrées	10393	10406	20799
	Jugées	9686	9620	19306
	En instance	3812	4094	7906
	Total	23891	24120	48011
Région/ Nation (%)	Enregistrées	10,0	6,1	7,9
	Jugées	11,7	4,5	8,1
	En instance	15,7	11,7	13,7
	Total	11,5	6,4	8,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

4. Activités des cours d'appel

La région est dotée de deux cours d'appel localisées à Meknès et à Errachidia.

Les recours en appel intentés devant ces cours avaient atteint 17 621 dont 13 153 pour les affaires pénales et 4 468 au titre des affaires civiles. Ils représentent respectivement 7,4% et 6,4% de l'ensemble des affaires déférées devant ce degré de juridiction à l'échelle nationale.

Tableau 80: Activités des cours d'appel -2006-

Province/ Préfecture	Affaires enregistrées			Affaires jugées		
	Civiles	Pénales	Total	Civiles	Pénales	Total
Errachidia	624	1990	2614	513	1999	2512
Meknès	3844	11163	15007	4066	13843	17909
Total Région	4468	13153	17621	4579	15842	20421
Total Nation	69984	176447	246431	71467	176447	146431
Région/Nation (%)	6,4	7,4	7,1	6,4	9,0	8,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

Chapitre IV : Infrastructure économique

A. Le réseau routier régional :

Le réseau routier joue un rôle primordial dans la circulation des personnes et l'animation des mouvements d'échanges, aussi bien au niveau interne entre les diverses parties de la région qu'au niveau externe entre la région et les autres régions. De par sa position géographique, la région de Meknès-Tafilalet, constitue un trait d'union entre le Nord et le Sud du pays, ainsi qu'entre l'Est et l'Ouest, ce qui contribue à accroître l'importance de son réseau routier. A cet effet, son réseau routier est caractérisé par une prédominance des routes provinciales qui constitue 61% de l'ensemble du réseau routier régional classé contre 19,6% pour les routes régionales et 19,4% pour les routes nationales.

Sur les 5 929 Km de longueur, 3 802 Km sont revêtues, soit une proportion de 64,1% de routes revêtues dans la région contre 61,5% au niveau national.

**Tableau 81: Ventilation du réseau routier revêtu selon la catégorie (Km)
Année : 2006**

Désignation	Routes provinciales		Routes régionales		Routes nationales	
	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues
Région	3 618	1 675	1 163	1 004	1 148	1 123
Nation	35 657	16 365	10 078	8 855	11 251	9 806
Région/Nation (%)	10,2	10,2	11,5	11,3	10,2	11,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

Au niveau de la région, la répartition du réseau routier revêtu selon la catégorie se représente ainsi:

- ↳ 29,5% par des routes nationales,
- ↳ 26,4% par des routes régionales, et enfin,
- ↳ 44,1% par des routes provinciales.

Le taux de revêtement des routes, présente d'importantes disparités selon les catégories de routes et les provinces. Ainsi:

- ↳ Pour les routes nationales, presque l'intégralité des routes est revêtue ;
- ↳ Concernant les routes régionales, la région présente un taux de revêtement de 86,3% ;
- ↳ Pour ce qui est des routes provinciales, le taux moyen de revêtement pour l'ensemble de la Région est de 46,3%. Ces taux varient de 100% dans la Préfecture de Meknès à seulement 10,5% dans la province d'Errachidia.

Tableau 82 : Taux de revêtement par type de route -2006-

Localisation	Routes Nationales	Routes régionales	Routes provinciales	Total
Total région	100	86,3	46,3	64,1

Source : *Annuaire Statistique du Maroc 2007.*

La densité du réseau routier est mesurée soit par le nombre de mètres de routes au Km² soit par le nombre de mètres pour 10 000 habitants, ces résultats sont consignés ci-dessous :

Tableau 83: Densité du réseau routier - Année 2006

Désignation	Superficie (km ²)	Population En milliers	Longueur revêtue (en Km)	m/l au km ²	m/l/10000 habitants
Total région	79210	2174	3802	48,0	17488,5
Total Nation	710850	30506	35026	49,3	11481,7

Source : *Annuaire Statistique du Maroc 2007.*

La densité du réseau routier de la région n'est pas trop loin de celle enregistrée au niveau national. En effet, pour chaque Km², il y a 48 mètres de routes revêtues contre 49,3 mètres par Km² au niveau national. Toutefois le second indicateur révèle que la région est mieux dotée en routes revêtues que la moyenne nationale, avec un plus de 6007m/10 000 habitants.

B. Le transport

Les statistiques se rapportant à l'activité de transport de marchandises effectuée par les opérateurs privés ne sont disponibles que pour la S.N.T.L et l'O.N.C.F qui fournissent, de façon permanente, les informations relatives à ce sujet.

1. Transport routier

Cette activité est appréhendée à travers le volume des marchandises transportées d'une part et par l'effectif de voyageurs d'autre part.

1.1. Activité de la Société National de Transport et de logistique

L'activité de l'office en matière de transport de marchandises et les véhicules mobilisés est résumée dans le tableau ci-après pour les deux années successives 2005 et 2006.

Tableau 84: Activité de la Société National de Transport et de logistique

Désignation	Unité	2005	2006	
			Région	Nation
Tonnage transporté	Tonne	156 851	220 693	19 798 000
Tonnes-km réalisés	Tonne-km	36 859 975	53 730 105	1 212 000 000
Véhicules exploitées	Nombre	956	983	-

Source : Annuaire statistique de la région 2007.

Le tonnage de marchandises transportées en 2006 dans la région est de 220 693 Tonnes, soit 1,1% du total national seulement, il a nécessité la mobilisation de 283 véhicules.

Les tonne-Km réalisées au niveau de la région sont de 53 730 105 ce qui constitue 4,4% du total national.

1.2. Le transport de voyageurs

Le parc de cars de voyageurs au niveau de la région Meknès-Tafilalet est composé de 426 unités réparties ainsi :

- * 338 cars de la série A soit 79,3% ;
- * 16 cars de la série B soit 3,7% ;
- * 72 cars sont de série C soit 17%.

Le nombre total de places disponibles est de 18 508 dont 91% provient des cars de la série « A ».

Tableau 85: Parc de transport des voyageurs par catégorie de cars -Année 2006-

Préfecture, Province	Nombre d'entreprises	Cars de série A		Cars de série B		Cars de série C	
		Nbre. de cars	Nbre. de places	Nbre. de cars	Nbre. de places	Nbre. de cars	Nbre. de places
Meknès	92	92	4600	-	-	25	473
EL Hajeb	7	1	6	-	-	10
Ifrane	90	145	7240	11	550	-	-
Khénifra	90	66	3300	2	70	36	470
Errachidia	29	34	1700	3	120	1	15
Région	308	338	16846	16	740	72	922

Source : Annuaire statistique de la région 2007

2. Transport ferroviaire

Les chemins de fer contribuent de façon dynamique à l'activité du transport de voyageurs et de marchandises à l'échelle de la région de Meknès-Tafilalet par une ligne de deux voies et plus de quatre gares.

2.1. Transport de marchandises

Le volume de marchandises transportées par l'O.N.C.F²⁷, a atteint 524 412 tonnes en 2006, 1,5% du tonnage enregistré au niveau national, soit une baisse de 15,6% par rapport à 2004.

Le tonnage en question englobe les marchandises expédiées par la région et celles enregistrées à l'arrivage dans la région.

Le tonnage des marchandises enregistrées à l'arrivage dépasse celui enregistré à l'expédition. Le tonnage enregistré à l'arrivage, au niveau régional, est constitué en majorité de produits pétroliers avec 37%, 22% de charbon et 12% des céréales.

Il est à noter, par ailleurs, que le rapport entre le tonnage reçu et celui expédié est de 3,6. Ce qui signifie que pour une tonne expédiée par voie ferroviaire, la région importe par la même voie 3,6 tonnes. La région est de ce fait dépendante pour son approvisionnement en certains produits.

**Tableau 86: Marchandises transportées par voies ferroviaires (en tonne)
Année 2006**

Type de marchandises	Expéditions	Arrivages	Total
Céréales	-	49434	49434
Graines de soja	-	68043	68043
Engrais	5512	23418	28930
Sucre raffiné	43	12517	12560
Pate à papier	-	2190	2190
Ciment	105999	-	105999
Bois	-	8108	8108
Produits pétroliers	-	152114	152114
Charbon	-	90180	90180
Conserves	1279	-	1279
Materiel de guerre	1236	441	1677
TC vides	33	117	150
Divers	155	3593	3748
Total Région	114257	410155	524412
Total Nation	35207000
Région/Nation (%)	-	--	1,5

Source : Annuaire statistique de la région 2007.

C. Postes et télécommunications

Le secteur des postes et des télécommunications joue, à l'heure actuelle, un rôle vital dans le développement économique et social des sociétés modernes. Cet outil est devenu indispensable à

²⁷ Office National des Chemins de Fer

l'ensemble des partenaires économiques. Par ses acquis technologiques, ce secteur révolutionne les méthodes de production et devient un facteur de compétitivité des entreprises.

1. Infrastructure

En 2005, la région disposait de 76 agences postales, de 10 Guichets Annexes, 69 bureaux de postes.

**Tableau 87: Infrastructure postale par préfecture ou province
Région –Meknès-Tafilalet- Année 2005**

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total Région	Total Nation	Région/Nation (en %)
-Bureaux de postes	15	5	7	20	22	69	681	10,0
-Agences postales	15	5	6	18	32	76	825	9,2
-Guichets annexes	6	1	1	-	2	10	167	6,0
-Point de vente de timbre	461	56	82	236	455	1290	12206	10,5
-Boîte aux lettres supplémentaire en dehors des établissements postaux	129	26	33	102	138	428	3996	10,7
-Nombre de boîtes postales	3953	899	2359	2489	3742	13442	190126	7,0
-Tournées	59	8	8	27	23	125	1621	7,7

Source : annuaire statistique de la région 2007.

Par ailleurs, il faut retenir que dans le domaine des infrastructures des télécommunications, la Préfecture de Meknès abrite un centre de transit national qui assure la liaison entre d'une part, les centres de la région, et d'autre part, les centres nationaux. Ce centre est équipé en moyens perfectionnés permettant d'assurer une fluidité du transit ainsi que l'accès aux autoroutes d'information dans de bonnes conditions. La préfecture dispose également d'un centre de transmission des données ainsi que d'un central de télex.

2. Activité des services postaux

Le nombre de mandats émis en 2006 a atteint 334 552 mandats d'une valeur de 769 127 000 DH contre 814391 mandats payés d'une valeur de 1 277 717 000 DH. Concernant le nombre de colis postaux, il a atteint 13 347.

**Tableau 88: Mandats, colis et paquets postaux par province et préfecture
- 2006- Valeurs (en milliers de dirhams)**

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total
Nbre Mandats						
Emis	119914	23591	30177	70878	89962	334522
Payés	294728	49251	59547	185334	225531	814391
Valeurs Mandats						
Emis	228928	44576	65454	169773	200397	769127
Payés	474751	97887	94267	264909	345903	1277717
Nbre.Colis postaux						
Expédiés	3217	104	303	357	613	4594
Reçus	7252	39	363	419	680	8753

Source : annuaire statistique de la région 2007

3. Activité de la caisse d'épargne

L'activité de la Caisse d'Épargne Nationale au niveau de la région est mesurée par les mouvements de versements et de remboursements évalués durant l'année 2006.

Le montant des versements a atteint plus de 544 millions de Dh au niveau régional, celui des remboursements s'est établi à plus de 485 millions de Dh.

Tableau 89: Activité de la caisse d'épargne par préfecture ou province
Valeurs (en milliers de dirhams). Année 2006

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total
Versements						
Nombre	71866	14011	13284	25897	19066	144088
Montant	221439	46247	44090	81070	62804	544650
Rembours-ements						
Nombre	98325	19654	16894	35307	32710	202890
Montant	225574	45389	45759	89122	79666	485511

Source : annuaire statistique de la région 2007

D. Energie et eau potable

L'énergie et l'eau potable sont deux éléments vitaux dans la vie économique et sociale du pays qu'il convienne de cerner à travers l'importance de leur utilisation et leur degré de couverture au niveau de la région.

1. Energie

1.1. Energie électrique

La consommation d'énergie électrique atteint 451 437 900 KW/H au niveau régional, La part de la Préfecture de Meknès est de 50 363 100 KW/H, soit 11,2% de la consommation régionale totale.

Tableau 90: Consommation d'énergie électrique
Par type de tension (En mille KW/H) – 2006 -

Préfecture, provinces	Consommation		Total
	Basse Tension	Moyenne Tension	
Meknès	28975,5	21387,6	50363,1
EL Hajeb	40393,0	67566,2	107959,2
Ifrane	37055,8	27430,9	64486,7
Khénifra	92767,1	23977,2	116744,3
Errachidia	93940,0	17944,6	111884,6
Total Région	293131,4	158306,5	451437,9
Total Nation	3827000	-	

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007. Annuaire statistique de la région 2007

2. Eau Potable

2.1 Production et consommation d'eau potable

La production de l'eau potable pour l'année 2006 au sein de la région est évaluée à près de 74,2 millions de m³, dont 65,5% ont été produits par l'ONEP et le reste par la R.A.D.E.E.M.

Quant à la consommation de l'ensemble des centres gérés par l'ONEP, elle se chiffre à 16,8 millions de m³, soit 34,5% de la production totale de l'ONEP au niveau régional.

Les ventes de l'O.N.E.P s'élèvent en 2006 à 27 505 000 m³ soit 56,4% de la production totale de l'O.N.E.P. Ces ventes sont livrées directement aux abonnés consommateurs de l'O.N.E.P à concurrence de 61,2% et 38,8% indirectement par le biais de la Régie (R.A.D.E.E.M de Meknès).

Tableau 91: Production et vente de l'eau potable par province et préfecture (en mille m³) -Année 2006-

Préfecture, provinces	ONEP			R.A.D.E.E.M
	Ventes aux abonnés	Ventes à la R.A.D.E.E.M	Production	
Meknès	1126	10678	23568
EL Hajeb	1736	-	1736
Ifrane	2300	-	2300
Khénifra	5053	-	5053
Errachidia	6614	-	6614
Meknès - Tafilalet	16827	10678	48743	25 430

Source : Annuaire statistique de la région 2007.

2.2 Effectif d'abonnés

Le nombre total d'abonnés qui est de 272 875 en 2006, se répartit comme suit :

Tableau 92: Effectif d'abonnés par préfecture ou province -2006-

Préfecture, provinces	O.N.E.P	R.A.D.E.E.M	Nombre d'abonnés
Meknès	10602	108547	119149
ELHajeb	19223	-	19223
Ifrane	17333	-	17333
Khénifra	54123	-	54123
Errachidia	63047	-	63047
Total Région	164328	108547	272875

Source : Annuaire statistique de la région 2007.

E. Conditions d'habitation des ménages

En matière d'habitat, les pouvoirs publics ne cessent de déployer des efforts importants en vue d'améliorer les conditions d'habitation des ménages à travers plusieurs actions et mesures qui ont visé essentiellement :

- La promotion du secteur,
- La résorption de l'habitat insalubre,
- L'encouragement de l'accès de certaines couches sociales à l'habitat social,
- La restructuration des administrations des différents opérateurs publics et semi publics intervenant dans ce domaine et leur regroupement dans le groupe

EL OMRANE (ERAC, ANHI, SNEC etc.).

Certes, les différentes actions entreprises par les pouvoirs publics ont permis d'atténuer les déficits enregistrés dans le secteur de l'habitat, notamment la résorption de l'habitat insalubre, mais certaines défaillances persistent et exigent la poursuite de ces efforts.

Les conditions d'habitation sont abordées ci après du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les éléments de confort dans le logement a partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1994 et 2004.

1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tableau 93: Répartition (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994 et 2004)

Type de logement	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
- Villa	2,8	2,4	0,3	0,4	1,7	1,7	3,3	0,3	2,2
-Appartement	6,0	6,1	0,2	0,0	3,5	3,8	12,4	0,1	7,6
- Maison Marocaine traditionnelle	16,4	9,4	3,2	7,1	10,8	8,5	8,1	4,8	6,8
- Maison Marocaine moderne	59,6	71,2	10,4	13,4	38,7	49,2	62,5	13,6	43,3
- Habitat Sommaire ou bidonville	8,2	5,7	8,0	7,7	8,1	6,5	8,2	5,6	7,2
- Logement type rural	5,0	1,6	75,5	67,4	35,0	26,7	1,1	72,2	29,0
- Autres	2,0	3,5	2,4	2,8	2,2	3,3	4,3	2,8	3,7
Total	100								

Source : RGPH 1994 et 2004.

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 49,2% des ménages en 2004 (38,7% en 1994), ce qui est également le cas au niveau national où cette part s'est établie à 43,3%. Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 26,7% des ménages (35% en 1994) contre 29,0% au niveau national. La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 8,5% des ménages (10,8% en 1994) contre 6,8% au niveau national. L'habitat sommaire ou bidonville est encore le fait de 6,5% des ménages en 2004 (8,1% en 1994) contre 7,2% au niveau national. L'appartement est occupé seulement par 3,8% des ménages en 2004 (3,5% en 1994) contre 7,6% au niveau national.

L'examen des données du milieu urbain en 2004, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 71,2% des ménages (59,6% en 1994), contre 62,5% seulement au niveau national. Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 9,4% seulement des ménages urbains (16,4% en 1994), contre 8,1% au niveau urbain national. Les appartements quant à eux, ne concernent que 6,1% des ménages urbains (6% en 1994), contre 12,4% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 5,7% des ménages urbains, (8,2% en 1994) contre 8,2% au niveau urbain national.

En milieu rural, c'est évidemment le logement de type rural qui prédomine en abritant 67,4% des ménages (75,5% en 1994) suivi par la maison marocaine moderne qui concerne 13,4% des ménages (10,4% en 1994). Les logements sommaires ou bidonville regroupent 7,7% des ménages (8,0% en 1994). Ces pourcentages sont respectivement de 72,2% , 13,6% et 5,6% au niveau national.

2. Ancienneté des logements

L'ancienneté des logements a été saisie pour la première fois par le recensement 2004. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 94 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement en milieu urbain (2004)

Désignation	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Région	23,3	30,7	33,2	12,9
Nation	22,5	27,6	36,7	13,2

Source : RGPH 2004.

Les données du milieu urbain montrent que les logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté abritent 33,2% des ménages, contre 36,7% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 30,7% contre 27,6% au niveau national. En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 23,3% contre 22,5% au

niveau national. En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 12,9% contre 13,2% au niveau national.

3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit.

Tableau 95: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (Période 1994-2004)

Statut d'occupation	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
-Propriétaire ou copropriétaire	48,9	52,3	76,9	77,6	60,8	61,9	52,1	85,2	65,1
-accédant à la propriété	2,6	3,5	1,0	0,6	1,9	2,4	4,7	0,6	3,1
-Locataire	31,6	27,8	1,6	1,6	18,9	17,8	29,2	1,6	18,3
-Logé gratuitement	10,2	10,2	15,4	15,3	12,4	12,1	8,7	8,5	8,6
- Logement de fonction	3,3	2,5	1,8	1,4	2,6	2,1	2,2	1,1	1,8
- Autres	3,4	3,7	3,3	3,5	3,3	3,7	3,1	3,0	3,1
Total	100								

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain 52,3% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 3,5% accédant à la propriété, contre respectivement 52,1% et 4,7% au niveau national.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 27,8%, contre 29,2% au niveau national.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 1994 montre que la part des ménages urbains propriétaires ou copropriétaires de leur logement, au niveau régional, a augmenté en passant de 48,9% en 1994 à 52,3% en 2004.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a sensiblement baissé puisqu'elle est passée de 31,6% en 1994 à 27,8% en 2004.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion n'a pas changé puisqu'elle s'est établie à 10,2% en 1994 et en 2004.

4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

L'occupation du logement est un indicateur qui renseigne sur la répartition des ménages selon le nombre de pièces qu'ils occupent au sein de leur logement. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tableau 96: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence (2004)

Nombre de pièces	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	12,4	12,9	12,6	13,8	10,8	12,6
2 pièces	26,9	24,8	26,1	26,8	24,7	26,0
3 pièces	30,7	24,1	28,2	30,1	26,2	28,6
4 pièces	15,3	17,7	16,2	13,6	18,7	15,6
5 pièces	5,1	8,2	6,3	5,2	8,4	6,5
6 pièces	4,2	5,2	4,6	4,4	4,9	4,6
7 pièces	1,5	1,9	1,6	1,7	1,8	1,7
8 pièces	2,3	2,9	2,5	2,5	2,9	2,7
Non déclaré	1,6	1,1	1,4	1,9	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En 2004 presque 38,7% des ménages de la région occupent un logement d'au plus deux pièces (d'une ou deux pièces). Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (39,3%) qu'en milieu rural (37,7%).

Les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 41,8% contre 46% en milieu urbain.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 16,4% (14,7% en milieu rural et 19,3% en milieu urbain).

Tableau 97: Taux d'occupation (personnes/pièce) selon le milieu de résidence (1994/2004)

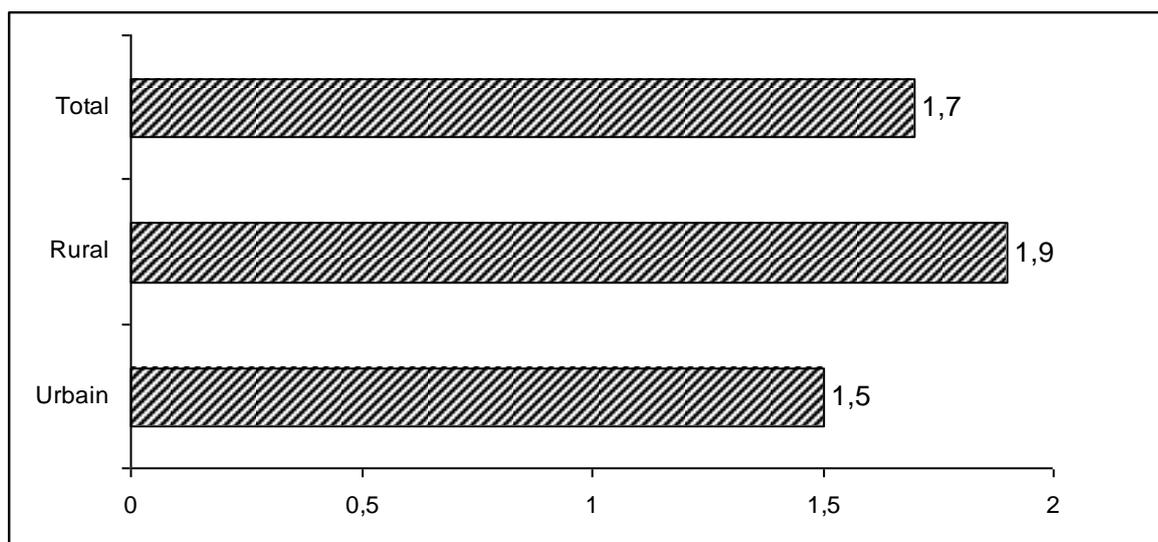
Milieu de résidence	Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004
Urbain	1,8	1,5	1,8	1,6
Rural	2,2	1,9	2,2	1,8
Total	2,0	1,7	2,0	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que la même concentration est enregistrée au niveau régional et national, et ce, en 2004 et en 1994, soit respectivement 17 et 20 personnes pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne 15 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain, et 19 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (6,0 en milieu rural et 4,7 en milieu urbain).

Figure 02 : Taux d'occupation des logements au niveau de la région selon le milieu de résidence au R.G.P.H 2004



5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a pris en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 98: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994/2004)

Elément de confort dans le logement	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
- Cuisine	76,6	86,6	61,5	69,5	70,1	80,1	87,2	79,9	84,3
- W.C	87,7	94,6	27,6	45,1	62,1	75,8	96,0	59,0	81,5
- Bain moderne ou douche	23,7	34,9	2,0	3,7	14,4	23,0	40,9	4,8	26,7
- Bain local	2,4	4,7	6,0	16,5	4,0	9,2	4,7	28,2	13,9
- Eau Potable	73,4	87,6	9,5	20,9	46,2	62,2	83	18,1	57,7
- Electricité	80,6	90,8	21,4	48,1	55,4	74,6	89,9	43,2	71,6

Source : RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la région, disposant des équipements de base durant la période étudiée (1994-2004), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 9,5% en 1994 à 20,9% en 2004, ce taux est relativement supérieur à celui constaté au niveau national (18,1%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 26,7 points (de 21,4% en 1994 à 48,1% en 2004) contre 33,5 points (de 9,7% à 43,2%) au niveau national.

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2004, seuls 45,1% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 27,6% en 1994), 16,5% disposent d'un bain local (contre 6% en 1994) et 69,5 ont un local aménagé pour la cuisson (contre 61,5% en 1994).

En milieu urbain régional, le recensement de 2004 révèle que 90,8% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (80,6% en 1994) et 87,6% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (73,4% en 1994).

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 86,6% des ménages urbains de la région possèdent une cuisine (76,6% en 1994), 94,6% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (87,7% en 1994), et 34,9% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (23,7% en 1994).

6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de modes d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, source, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tableau 99: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence (Année 2004)

Approvisionnement en eau potable	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Puits	33,9	49,7	46,5	18,7	51,4	43,5
Source	3,8	22,8	18,9	2,8	23,1	18,1
Fontaines publiques	36,2	23,6	26,2	51,0	14,3	23,2
Autres	16,5	5,6	7,8	17,4	13,0	14,1

Source : R.G.P.H 2004

Si près de 88% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 20,9% en milieu rural où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 49,7% utilisent des puits (contre 33,9% en milieu urbain), 23,6% sont raccordés par le biais des fontaines publiques (contre 36,2% en milieu urbain) et 22,8% utilisent des sources (contre 3,8% seulement en milieu urbain).

Au niveau national ces taux sont respectivement de 51,4%, 14,3% et 23,1% en milieu rural contre 18,7%, 51% et 2,8% en milieu urbain.

6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les cinq modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, puisqu'il concerne respectivement 42,2% et 34,3% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 24,7% des ménages utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 30,9% au niveau national), et 1,3% utilisent l'énergie solaire ou le groupe électrogène (contre 2,4% au niveau national).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le Gaz ou le Kandil, soit respectivement 69,2% et 30,6% des ménages au niveau régional, contre respectivement 47,2% et 49,9% au niveau national

Tableau 100: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence (2004)

Mode d'éclairage	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Pétrole	1,0	6,6	5,4	0,8	7,1	5,8
Gaz	42,2	69,2	63,1	34,3	47,2	44,4
Kandil, Bougie	24,7	30,6	29,2	30,9	49,9	45,8
Energie solaire	0,5	8,5	6,7	1,2	7,7	6,3
Groupe	0,8	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1
Autres	17,3	1,8	5,3	18,1	2,1	5,6

Source : RGPH 2004

7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2004 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et puits perdu.

Tableau 101: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004)

Mode d'évacuation	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	84,1	5,1	54,1	79,0	1,7	48,6
Fosse septique	6,0	22,8	12,4	11,0	36,4	21,0
Puits perdus	3,7	13,3	7,3	3,1	18,8	9,3
Autres mode d'évacuation	6,2	57,6	25,8	6,9	42,7	21,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau régional 54,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 12,4% utilisent des fosses septiques, 7,3% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 25,8% les jettent dans la nature, ces taux sont respectivement de 48,6%, 21%, 9,3% et 21% au niveau national.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 84,1% (79,0% au niveau national), 6,0% utilisent des fosses septiques (11,0 au niveau national) et 3,7% utilisent des puits perdus (3,1% au niveau national).

En milieu rural, à peine 5,1% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,7% au niveau national), 22,8% utilisent les fosses septiques (36,4% au niveau national), 13,3% utilisent des puits perdus (18,8% au niveau national) et 57,6% utilisent d'autres moyens (42,7% au niveau national). Le secteur de l'habitat et de l'urbanisme a connu au sein de la région une expansion assez appréciable suite aux programmes mis en œuvre par des organismes publics et des promoteurs privés.

8. Constructions

La contribution du secteur privé et public dans le domaine d'habitat peut être évaluée à travers le nombre d'autorisations de construire délivrées aux promoteurs des deux secteurs. Cette contribution se caractérise en 2006, par l'obtention de 5 986 autorisations de construire correspondant à une surface de plancher de 1 512 902 m² et un nombre de logements de l'ordre de 11 845 représentant respectivement 11,5% , 8,4% et 10,7% au niveau national.

Tableau 102: Les autorisations de construire selon les provinces et la préfecture (Communes urbaines) - 2006-

Désignation	Nbre d'autorisations	Surface des planchers en m ²	Surface Bâtie en m ²	Valeur prévue 10 ³ DH	Nbre de logements	Nbre de pièces
Meknès	2833	970167	287748	998795	7048	23685
EL Hajeb	655	120366	51169	135153	1101	3041
Ifrane	210	60148	22464	78329	422	1400
Khénifra	1127	136298	64372	151101	1282	3431
Errachidia	1161	225923	107638	220975	1992	6301
Région (1)	5986	1512902	533391	1584353	11845	37858
Nation (2)	51889	18041652	6534275	23637450	110816	357897
(1)/(2)	11,5	8,4	8,2	6,7	10,7	10,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

Les autorisations délivrées par province font ressortir que 47,3% proviennent de la préfecture de Meknès, 19,4% de la province d'Errachidia, 18,8% de la province de Khénifra et 14,5% la province d'EL Hajeb et d'Ifrane.

Ces autorisations vont donner naissance à 11 845 logements dont environ 59,5% se situent au niveau de la préfecture de Meknès.

9. Coopératives du secteur de l'Habitat

Le système de constitution des coopératives pour l'acquisition des logements s'est amplifié grâce aux facilités accordées par l'Etat dans ce domaine qu'il s'agisse de textes réglementaires ou de facilités fiscales.

Pour l'année 2006, la région de Meknès-Tafilalet comptait 31 coopératives regroupant 933 adhérents.

**Tableau 103 : Effectif de Coopératives et adhérents par province et préfecture
- 2006-**

Province/Préfecture	Nombre de coopératives	Nombre des adhérents
Meknès	18	402
EL Hajeb	-	-
Ifrane	5	124
khénifra	3	125
Errachidia	5	282
Total Région	31	933

Source : *Annuaire statistique de la région 2007.*

10. Réseau bancaire

Les banques jouent un rôle économique crucial dans la mesure où elles participent à l'orientation et la mobilisation des moyens financiers. Elles contribuent conséquemment au processus de croissance. Cette dynamique est garantie par le fait que le réseau bancaire permet la collecte de l'argent des épargnants et sa canalisation vers le financement des opérations d'investissement ou l'octroi de crédits aux consommateurs assurant ainsi la relance des économies d'une façon générale et des économies locales en particulier.

Le réseau bancaire de la région Meknès-Tafilalet est présenté via le nombre d'agences bancaires fonctionnelles ainsi qu'à travers le volume des dépôts et crédits distribués.

10.1 Le réseau bancaire régional:

Outre l'agence régionale de Banque Al Maghrib, localisée à Meknès, la région compte 127 agences bancaires réparties sur 18 centres urbains des différentes provinces et de la Préfecture. La ville de Meknès concentre 57,5% de ces institutions. Le Crédit Populaire du Maroc avec 40 agences, et Attijari wafa Bank avec 24 agences, sont parmi les banques les plus représentées au sein de la région.

10.2 Les dépôts recueillis et les crédits distribués

Le cumul des dépôts collectés au sein de la région s'est chiffré à 112 685 308 000,00 DH. Le volume des crédits distribués a atteint 7 554 491 000,00 DH. La part des crédits distribués à l'échelle de la région par rapport aux crédits nationaux est de 2,3%.

Tableau 104: Les dépôts recueillis et les crédits distribués par province et préfecture au 31 Décembre 2006 (Unité= 1000 DH).

Désignation	Dépôts	Crédits
Meknès	10 951 764	6 500 504
El Hajeb	630 411	235 456
Ifrane	550 984	177 562
Khénifra	1 120 358	390 553
Errachidia	871 791	250 416
Région (1)	112 685 308	7 554 491
Nation (2)	-	327 357 000
(1)/(2)	-	2,3%

Source : Annuaire statistique de la région 2005

Chapitre V : Secteurs productifs

Chapitre V : secteurs productifs

Les secteurs productifs dans la région qui sont présentés dans ce chapitre sont l'agriculture et l'élevage et les forêts, l'industrie, l'artisanat et le tourisme.

Concernant l'agriculture, la région Meknès-Tafilalet, grâce à ses potentialités et les atouts majeurs dont elle dispose, est considérée comme l'un des principaux pôles de la production agricole au niveau national. Elle occupe aussi une position de leader dans certaines cultures et activités agricoles notamment, la viticulture, la sylviculture, l'arboriculture, l'oléiculture et les plantes médicinales.

L'organisation du « salon international²⁸ » à Meknès est venue conforter et consolider cette vocation, faisant de la ville de Meknès chaque année la capitale de l'agriculture au Maroc.

Le « Plan Maroc Vert », considéré comme une nouvelle stratégie de développement agricole, a été présenté devant SM le Roi Mohammed VI, à la veille de l'ouverture du Salon international de l'agriculture du Maroc (SIAM) qui s'est tenu à Meknès au mois d'Avril 2009, il se propose ; entre autres ; de faire de l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale sur les 15 prochaines années et à rompre avec la vision traditionnelle opposant agriculture moderne et agriculture à caractère social.

Le PMV devrait permettre de relancer une dynamique de croissance du secteur à partir de différentes expériences réussites dans le domaine agricole, au niveau de l'ensemble des filières, en recourant au principe de modèle d'agrégation et à une réforme adaptée du département de tutelle.

L'agrégation vise l'organisation des producteurs et leur regroupement autour d'un « agrégateur » opérateur performant et structuré, à même d'organiser la filière, avec une forte empreinte territoriale.

L'exécution du PMV imposerait une réforme du département de tutelle en plus de la création d'une agence de développement agricole (ADA) et la mobilisation de fonds supplémentaires sur 10 ans.

Ainsi la nouvelle stratégie agricole va s'articuler pour les années à venir autour des quatre orientations majeures :

- Contribution à la garantie de la sécurité alimentaire,
- Amélioration des revenus des agriculteurs,
- Protection et conservation des ressources naturelles.

Dans le domaine industriel, la région doit tirer profit de la nouvelle stratégie matérialisée par le « plan émergence »²⁹, qui privilège l'investissement dans des filières industrielles porteuses,

²⁸ Salon International organisé par le Ministère de l'Agriculture, de Développement Rural et de la Pêche, le 20 Avril 2006 à la ville de Meknès. Il a été Inauguré par SA Majesté le Roi Mohamed VI

²⁹ Nouvelle stratégie industrielle nationale qui repose sur quatre piliers :

*Développement de nouveaux métiers de délocalisation de services ;

*La création de zones de sous-traitance industrielle orientée vers l'Europe ;

*La modernisation ;

*La relance des piliers existants et l'accélération de la modernisation compétitive.

en focalisant la production industrielle sur les produits présentant des avantages comparatifs tout en modernisant les appareils productifs, afin de relever le défi de la compétitivité internationale.

L'activité touristique largement répandue, n'est pas encore à la hauteur du fort potentiel que recèle la région Meknès-Tafilalet. La relance et la promotion de ce secteur demeurent tributaires de l'intégration de la région dans la vision 2010³⁰.

Quant à l'artisanat, il constitue également un secteur prometteur au sein de la région, aussi bien par la diversité et l'originalité de ses produits (tapis de l'atlas, poterie, travail des pierres précieuses) que par son envergure, car il emploie plus de 50 310 personnes actives.

A. Agriculture et élevage

Au niveau de la région de Meknès Tafilalet, le plan élaboré se base sur les deux piliers du « plan Maroc vert » tout en prenant en considération les spécificités agricoles, socio-économique, l'infrastructure et les ressources hydriques de la région. Plusieurs projets sont programmés dans le cadre du PMV en vue de :

- Augmenter la valeur ajoutée du secteur agricole au niveau de la région,
- Augmenter le nombre des unités agro-industrielles,
- Créer des opportunités d'emploi,
- Améliorer la qualité des produits agricoles et augmenter les exportations.

Deux groupes de chaînes de production sont déterminés pour la région :

- les chaînes de production végétales qui comprennent les oliviers, dattiers, viticulture, céréales, légumes, tournesol, ...)
- les chaînes de production animale (viandes rouges, lait, volailles, apiculture).

1. Principaux acteurs dans le domaine agricole

En raison du rôle important que joue ce secteur dans le développement économique et social de la région, l'Etat ne cesse de lui accorder un intérêt particulier aux niveaux régional et local et ce par une large représentativité assurée par ses services extérieurs, tels que les directions provinciales de l'agriculture, l'Office de Mise en Valeur Agricole et les Services provinciaux des Eaux et Forêts. Ces derniers veillent sur la mise en œuvre des programmes appropriés établis par l'Etat et les différents acteurs économiques dans le domaine agricole.

Outre ces entités administratives, les associations professionnelles et les coopératives spécialisées constituent des acteurs et partenaires essentielles de l'Etat et interviennent dans le processus de production agricole. Aussi, l'importance de ce secteur dans

³⁰ Cette vision prévoit au niveau national :

*L'accueil de 10 millions de touristes ;

*La création de 160000 lits supplémentaires ;

*La création de 600000 emplois ;

*La réalisation d'un investissement global de 90 milliards de Dh.

l'économie de la région est élucidée par certaines grandeurs essentielles qui sont traitées ci-après.

2. Superficie Agricole Utile et le statut juridique

La superficie agricole utile (SAU) est un indicateur de l'importance qu'occupe l'agriculture dans une région donnée.

Selon le dernier Recensement Général Agricole (RGA) réalisé en 1996, la SAU s'élève à 617 465 Ha au niveau de la région Meknès Tafilalet soit 7,1% du total de la superficie agricole utile au niveau national. Sa composition selon le statut juridique révèle qu'elle est constituée de 530 655 Ha des terres Melk, soit près de 86% de la SAU régionale. Le total de la superficie des propriétés collectifs, Guich et Habous qui est de 52 532Ha représente 8,5% de la totalité de la SAU. Elle est suivie par les terres domaniales avec 34 278 Ha, soit 5,6% de la SAU régionale.

Tableau 105: Statut juridique de la Superficie Agricole Utile (SAU) (En 10³ Ha)- Année1996-

Préfecture, Province	Melk	Collectif	Habous	Guich	Domaine	Total
Meknès	1 102	10 778	6 398	15 430	14 163	149 516
EL Hajeb	99 843	9 607	297	22	16 681	126 450
Ifrane	73 427	7 350	55	28	1 184	82 044
Khénifra	201 121	111	166	-	1 835	203 233
Errachidia	53 517	637	1 653	-	415	56 222
Total Région	530 655	28 483	8 569	15 480	34 278	617 465
Total Nation	6 618	1 544	58 843	240	270 153	8 732
Région/Nation	8	1,8	14,6	6,4	12,7	7,1

Source : Recensement Général de l'Agriculture 1996

↳ La superficie cultivable

Pour ce qui est de la superficie cultivable durant la campagne 2005-2006, elle a atteint 615 300 Ha soit 7% de la superficie cultivable à l'échelle nationale, dont 124 400 Ha irriguées, ce qui représente 1/5 de la superficie cultivable régionale, (8,5% de la superficie nationale). Quant à la superficie bour, elle est de 490 900 Ha soit 6,7% de la superficie bour nationale. Sa répartition par préfecture et province se présente comme suit:

Tableau 106: Répartition de la superficie cultivable (En Ha) Campagne agricole 2005-2006

Préfecture, Province	Superficie agricole utile		Total
	Superficie bour	Superficie irriguée	
Meknès	140 700	10 700	151 400
EL Hajeb	100 600	18 500	119 100
Ifrane	47 700	23 600	71 300
Khénifra	177 700	27 600	204 900
Errachidia	24 200	44 400	68 600
Total Région	490 900	124 400	615 300
Total Nation	7 274 000	1 458 200	8 732 200
Région/Nation (%)	6,7	8,5	7,0

Source DPA de la région

↳ Superficie cultivée

La superficie cultivée à l'échelle de la région Méknès-Tafilalet durant la campagne agricole 2005-2006 a été de 560 300 Ha, soit 6,3% de la superficie cultivée au niveau national.

Selon les cultures, la superficie céréalière utilisée a avoisiné 344 200 Ha, soit 61% du total de la superficie des cultures au niveau régional, soit 6,2% du total de la superficie céréalière au niveau national.

Les superficies réservées aux maraîchages et fourrages se sont chiffrées respectivement à près de 25 700 et 52 200 Ha soit l'équivalent de 9,5% et 25,4% du total de la superficie des cultures au niveau national.

Quant aux cultures oléagineuses, leur superficie avoisine les 16% de la superficie cultivée en oléagineuses au niveau national.

Tableau 107: Superficies des cultures par province et préfecture (en 10³ Ha) Campagne agricole 2005-2006

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région	Nation	Région/ Nation(%)
-Céréales	93,5	73,8	38	117,3	21,6	344,2	5583,9	6,2
-Les légumineuses	17,4	3,8	0,8	0	0,4	22,4	373,1	6
-Cultures oléagineuses	5,2	2,4	-	-	0,2	7,8	49,4	15,8
-Cultures fourragères	7,2	8,6	12,2	17,1	7,1	52,2	205,5	25,4
-Culture maraîchères	8,4	10,6	0,4	4,6	1,7	25,7	269,6	9,5
-Plantations fruitières	27,8	21,1	3,5	19,4	36,2	108	882,4	12,2
Total des cultures	159,5	120,3	55,9	158,5	67,2	560,3	8946,6	6,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007 ; Annuaire statistique de la région 2007

3. Production végétale

Au terme de la campagne agricole 2005-2006, la production végétale de la région a atteint 6 881 700 Quintaux de céréales (soit 7,5% de la production céréalière nationale), 233 400 Quintaux de légumineuses, 6 400 700 Quintaux de cultures fourragères,

38 300 Quintaux de cultures industrielles et oléagineuses ,7 978 000 Quintaux de cultures maraîchères, Quant à l'arboriculture fruitière (viticulture, pommier, olivier et palmier dattier), elle a participé avec 4 759 300 Quintaux de fruits (soit 5% de la production nationale).

Tableau 108: La production agricole par culture et par province et préfecture (En milliers de Quintaux) Saison agricole : 2005-2006

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région (1)	Nation (2)	(1)/(2) (en %)
-Céréales	2808	1732	610	1384,7	347	6881,7	92267	7,5
-Légumineuses	178	28	13,7	5	8,7	233,4	3322	7
-Cultures fourragères	388,3	1117	84,4	476	4335	6400,7	-	-
-Cultures Industrielles et Oléagineuses	33,5	4,8	-	-	-	38,3	36157	0,1
-Cultures Maraîchères	2334,7	4264,3	96,5	1009	273,5	7978	89432	8,9
-Plantations fruitières	659	2000,4	47,2	1350	702,7	4759,3	94625	5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007 ; Annuaire statistique de la région 2007

La répartition de la production agricole de la région selon les composantes de chaque type de culture montre que pour les céréales, le blé tendre vient au premier rang avec 4 641 700 Quintaux, soit 67,4% du total de la production céréalière. Pour ce qui est des légumineuses les fèves viennent en tête avec 94 600 Quintaux, soit 49,5% de la production totale des légumineuses.

Avec 4 616 800 Quintaux, la culture de la luzerne contribue à raison de 72,5% dans la production fourragère de la région.

Pour les cultures industrielles, elles sont constituées presque en totalité de tournesol avec 38300 Quintaux, soit 97,4%, elle représente 13,8% de la production nationale du tournesol.

La production des cultures maraîchères quant à elle est constituée à hauteur de 3 805 300 Quintaux de pomme de terre, soit environ 50,5% de la production totale de ce type de

culture. Le reste des cultures industrielles est constitué d'une part, par le Henné, dont la production a atteint 1 000 quintaux dans la province d'Errachidia. D'autres cultures à caractère industriel sont pratiquées mais sur de très faibles surfaces.

Tableau 109: Les principales productions par culture et par province et préfecture (en 10³ Quintaux) –Campagne agricole 2005-2006-

Désignation	Meknès	ELHajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région	Nation	Région /Nation
Céréales dont :	2808	1732,4	610,4	1384,7	346,9	6882,4	91592,2	7,5
Blé dur	137,6	154	247,8	511,2	160,9	1211,5	20955	
Blé tendre	2504,7	1315,8	126,9	600,8	93,5	4641,7	42312,6	
Orge	164,8	261	235,7	269,5	83,7	1014,7	25350,8	
Mais	0,9	1,6	-	3,2	8,8	14,5	2973,8	
Légumineuses	153,1	27,5	4,8	-	5,5	190,9	2810,4	6,8
Fèves	74,6	14,5	-	-	5,5	94,6	1804,9	
Lentilles	2,5	6	4,8	-	-	13,3	342,3	
Pois-chiche	76	7	-	-	-	83	663,2	
Cultures fourragères dont :	388,3	1083,1	84,3	525,8	4335,1	6366,6	-	-
Avoine	138,9	291,2	71,2	338,8	-	840,1	-	
Vesce Avoine	39	96	4,3	14,5	-	153,8	-	
Luzerne	132	42	4,6	103,1	4335,1	4616,8	-	
Bersim	19,2	143,5	-	-	-	162,7	-	
Orge fourrager	50,5	460	4,2	19	-	533,7	-	
Maïs	8,7	50,4	-	0,4	-	59,5	-	
C. Indus et Oléagin.dont :	33,5	4,8	-	-	1	39,3	276,4	14,2
Tournesol	33,5	4,8	-	-	-	38,3	276,4	
Henné	-	-	-	-	1	1	-	
Cultures Maraichères dont	1974,8	4225,9	96,5	998,4	235,2	7530,8	48245	15,6
Pommes de terre	813	1849,7	72	966,3	104,3	3805,3	17021,2	
Oignons	1023	2089,4	23,4	6,3	32,1	3174,2	8816,5	
Tomates	31,6	123,2	1,1	9,2	23,3	188,4	19417,5	
Carottes et navets	107,2	163,6	-	16,6	75,5	362,9	2989,8	
Plantations fruitières dont :	346,2	724,3	30,8	1155	616,1	2872,2	68145	4,5
Olivier	297	188,7	0,2	171,6	103,5	761	63121	
Amandier	6,5	126,2	0,3	15,6	34,8	183,4	830	
Pommiers	42,7	409,4	30,3	967,8	125,5	1575,5	3740	
Palmier dattier	-	-	-	-	352,3	352,3	454	

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

Concernant la ventilation de la production d'arboricultures selon le type, on relève que la production de pommes occupe la première position avec 1 575 500 Quintaux, soit 54% de la production fruitière régionale et 42,1% la production nationale des pommes.

La production d'olives a été évaluée à 761 000 Quintaux. La plus grande réalisation était dans la préfecture de Meknès, soit 39,0% de la production totale d'olives dans la région.

4. Elevage

L'élevage compte parmi les activités économiques essentielles qui constituent pour l'agriculteur une source de revenu importante. Il s'agit principalement d'un élevage extensif d'ovins, de bovins et de caprins qui doit son développement en premier lieu à l'existence de vastes parcours collectifs et forestiers.

En outre, les méthodes de conduite de l'élevage commencent à se moderniser particulièrement par le recours de plus en plus fréquent aux techniques modernes en l'occurrence la sélection des races, et dans certaines zones la progression de la stabulation.

A cet égard, la région de Meknès-Tafilalet, occupe une place de choix à l'échelle nationale, aussi bien en ce qui concerne les effectifs que la qualité de certaines espèces produites. En effet, cette région se distingue par la race ovine "Timahdite" qui s'adapte aux conditions climatiques de la région et par la race "Demmane" de la zone du Tafilalet connue pour être très prolifique.

4.1. Cheptel

L'effectif du cheptel de l'année 2006 est de 2 690 700 têtes soit 11% du total national. Il est constitué de :

- 161 100 têtes de bovins soit 6% du total national ;
- 1 977 900 têtes d'ovins soit 12,1% du total national ;
- 551 700 têtes de caprins soit 10,3% du total national.

Tableau 110: Effectif du cheptel par préfecture, province et par catégorie (En milliers de têtes) -Année 2006-

Préfecture , Province	Caprins	Ovins	Bovins
Meknès	8,4	113,7	26,7
EL Hajeb	19,2	204,8	34,4
Ifrane	54,8	648,1	30,1
Khénifra	160,7	615,8	38,8
Errachidia	308,6	395,5	31,1
Total région	551,7	1977,9	161,1
Total Nation	5339,7	16298,0	2670,4
Région/Nation (%)	10,3	12,1	6,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

La répartition de l'effectif des bovins de la région selon la race locale ou améliorée est fournie par le tableau suivant.

Tableau 111: Effectif des bovins par race et par unité administrative de la Région -Année 2006- En milliers de têtes

Préfecture, Province	Locales	Améliorées	Total
Meknès	14,2	12,5	26,7
EL Hajeb	10,4	24,0	34,4
Ifrane	19,8	10,3	30,1
Khénifra	28,1	10,7	38,8
Errachidia	26,9	4,2	31,1
Total région	99,4	61,7	161,1
Total Nation	1338,2	1332,2	2670,4
Région/Nation (en %)	7,4	4,6	6,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

Sur les 161 100 têtes de bovins que compte la région (6%du total national), il y a 61 700 bovins de race améliorée soit 38,3% du total régional des bovins contre une proportion élevée de 50% au niveau national.

Certes l'effectif du cheptel à l'échelon de la région connaît une croissance appréciable contribuant à l'amélioration des conditions de vie d'une proportion assez importante de la population, toutefois il est considéré comme un facteur de détérioration du parcours ainsi que du milieu naturel régional. Conscients de cette situation, les pouvoirs publics entreprennent des actions et programmes visant la sauvegarde du patrimoine forestier et naturel tel que le projet d'amélioration pastorale de l'Aârid dans le cercle de Midelt et le projet Moyen-Atlas qui a concerné les deux provinces d'Ifrane et de Khénifra et dont la composante pastorale occupe une place importante.

4.2. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région du Meknès-Tafilalet provient essentiellement de l'abattage contrôlé des bovins, des ovins, et des caprins. Durant l'année 2006, la quantité de viande contrôlée par les services vétérinaires est de 18 594 tonnes.

Tableau 112: Quantité de viandes rouges disponibles à la consommation selon les provinces En tonne -Année 2006

Préfecture , Province	Viande bovine	Viande ovine	Viande caprine	Total
Meknès	2225	990	43	3258
EL Hajeb	755	3417	39	4231
Ifrane	6700
Khénifra	980	670	600	2250
Errachidia	780	1200	175	2155
Total Région	4760	6277	857	18594
Total Nation	176000	123000	22500	321500
Région / Nation (%)	2,7	5,1	3,8	5,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

4.3. Production apicole

L'apiculture est une activité qui n'est pas encore très répandue à l'échelon régional et nécessite une intervention judicieuse de l'Etat et des associations professionnelles pour inciter le paysan à moderniser son mode de production afin d'améliorer sa productivité.

Au niveau régional, la production apicole traditionnelle a atteint 25 464Kg, soit 2,5% de la production apicole traditionnelle au niveau national.

Quant à la production du miel selon la méthode moderne, elle a atteint 88 569Kg soit 3,5% de la production apicole moderne au niveau national.

**Tableau 113: Production apicole par préfecture et province
-Année 2006-**

Préfecture , Province	Exploitations traditionnelles		Exploitations modernes	
	Miel en Kg	Cire en Kg	Miel en Kg	Cire en Kg
Meknès
EL Hajeb	1600	400	12000	2400
Ifrane	864	...	569	...
Khénifra	18000	...	40000	...
Errachidia	5000	...	36000
Total	25464	400	88569	2400
Total Maroc	1 000 000	-	2 500 000	-
	2,5	-	3,5	-

Source : Annuaire Statistique régional 2007, Annuaire Statistique du Maroc 2007

5. Forêts

La région recèle un patrimoine forestier important dont presque 90% appartient aux provinces de Khénifra et d'Ifrane. Sa superficie atteint 656 251 Ha dont 162 000 Ha d'Alpha soit 24,7%. La superficie de cèdre au niveau régional est de l'ordre de 103 145 ha soit 77,2% de la superficie des cédraies nationales. La superficie du chêne vert représente 23% de celle au niveau national.

Par delà ses effets écologiques appréciables, la forêt constitue un support privilégié au développement d'un grand nombre de secteurs. Aussi, elle contribue à l'amélioration de la situation financière de certaines collectivités locales.

Par ailleurs, la forêt joue un rôle névralgique dans l'économie de quelques provinces. Les recettes forestières renflouent de manière très consistante les budgets de plusieurs communes rurales des provinces d'Ifrane et de Khénifra.

5.1. Superficies forestières

Les essences forestières naturelles couvrent une superficie de l'ordre de 656 251 Ha, soit 7,7% de la superficie forestière naturelle nationale. La province de Khénifra occupe le premier rang avec

484 882 Ha soit près de 74% du total des essences de la région, suivie par la province d'Ifrane avec 94 062Ha soit 14,3%.

Les essences résineuses naturelles ainsi que les essences feuillues naturelles couvrent au total 479 014 ha, soit 73% de la superficie forestière naturelle régionale. Quant à la superficie reboisée, elle représente 6,7% de la superficie nationale avec 39 801 hectares.

Tableau 114 : Superficie(en Ha) des forêts reboisées et naturelles par provinces et préfectures -2005-

Préfecture, Province	Superficie reboisées	Essences forestières naturelles					
		Résineuses naturelles	Feuillues naturelles	Alfa	Matorral	Autres	Total
Meknès	12287	-	-	-	424	137	561
El Hajeb	-	1587	21877	-	2849	220	26533
Ifrane	10492	38390	53194	-	1347	1131	94062
Khénifra	16668	88541	237511	150000	8570	260	484882
Errachidia	742	17754	20160	12000	145	154	50213
Région	39801	146272	332742	162000	13335	1902	656251
Nation	592869	1029577	2672983	3318259	407406	1118973	8547198
Région/Nation	6,7	14,2	12,5	4,9	3,3	0,2	7,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

Les résineuses naturelles qui couvrent 146 272 hectares dans la région, comprennent le cèdre qui s'étend sur 70,5% de la superficie régionale formée par les résineuses naturelles, le genévrier qui couvre 25,3% ainsi que le thuya (2,9%) et le pin (1,2%).

Ces superficies représentent 14,2% du total des superficies des essences résineuses naturelles au niveau national.

Tableau 115: Superficie des essences résineuses naturelles par province (en Ha) - Année 2005-

Préfecture, Province	Cèdre	Thuya	Pins	Genévriers	Total
EL Hajeb	49	153	-	-	1587
Ifrane	37969	79	-	342	38390
Khénifra	64771	1355	1795	20620	88541
Errachidia	356	1310	-	16088	17754
Total région	103145	4282	1795	37050	146272
Total Nation	133653	565799	82115	244838	1029579
Région/Nation (%)	77,2	0,8	2,2	15,1	14,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

Il faut noter que la majeure partie de ces essences (plus de 85%) se situe dans les deux provinces de Khénifra et d'Ifrane.

Les essences feuillues naturelles qui couvrent 332 743 hectares dans la région représentent 12,4% du total des essences feuillues naturelles au niveau national. Quant au chêne vert, il couvre une superficie de 324 958 Ha soit 97,8% du total des surfaces couvertes par les espèces feuillues naturelles dans la région.

Le tableau ci-après donne la répartition des essences feuillues naturelles par préfecture et province.

Tableau 116: Répartition des essences feuillues naturelles par province et préfecture (en Ha) -Année 2005-

Préfecture, Province	Chêne vert	Chêne liège	Chêne zène	Autres	Total
EL Hajeb	21000	318	560	-	21878
Ifrane	52444	60	690	-	53194
Khénifra	231354	6175	-	-	237511
Errachidia	20160	-	-	-	20160
Total Région	324958	6535	1250	-	332743
Total Nation	1415200	377483	9091	871210	2672984
Région/Nation	23,0	1,7	13,7	-	12,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

5.2. Production forestière

Par l'importance de la superficie de la forêt existante dans la région ainsi qu'en raison de la variété des espèces qu'elle contient, la forêt constitue l'une des sources essentielles qui permettent d'alimenter plusieurs activités industrielles et artisanales locales en matières premières. La production régionale s'est chiffrée en 2006 à :

- 173 544 Stères de bois de feu, soit 29,9% de la production nationale.
- 8926,5 m³ de bois destiné à l'industrie, soit 2,3% de la production nationale.
- 147 286 m³ de bois d'œuvre, soit 67,5% de la production nationale.

Tableau 117: Productions forestières -Année 2004-

Désignation	Unité	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total région	Total Nation
Bois de feu	Stère	1390	1516	96464	74174	-	173544	580000
Charbon de bois	Quintal	410	4806	1126	530940	-	537282	-
Bois d'industrie	M ³	6789,5	1601	536	-	-	8926,5	392000
Bois d'œuvre	M ³	-	-	82454	64782	-	147236	218000
Lichen	Quintal	-	-	292,8	35080	-	35372,8	120000
Caroubes	Quintal	11960	-	-	12700	-	24660	10360000
Romarin	Quintal	-	-	-	109000	2480	111480	3420000
Liège	Stère	-	-	-	-	-	-	84000

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

5.3. Contribution de la forêt au développement local

La forêt contribue de façon positive au développement par le volume des recettes que procure son exploitation aux communes de la région.

Ainsi pour l'exercice 2006, les recettes forestières ont atteint, 177 829 800Dh à l'échelon régional. Les deux provinces d'Ifrane et de Khénifra, réalisent les recettes forestières les plus élevées (95,5% du total régional), ce qui permet à plusieurs communes rurales qui en dépendent, de financer une partie substantielle de leurs programmes de développement. Quant au montant de la ristourne forestière consentie en faveur des collectivités locales relevant des provinces d'Ifrane et de Khénifra ; il s'est chiffré à 126 394 800 DH soit 96,5% du total de la part des collectivités locales de la région des recettes forestiers.

Les montants des recettes forestières, ainsi que les parts respectives des Collectivités Locales, sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 118 : Recettes forestières(en milles Dh) –Année 2006-

Désignation	Meknès	El Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région
Recettes forestières	5029,6	2767,7	77630	92274,4	128,1	177829,8
Part de l'Etat	1727	1153,5	13852	16652,4	52,8	33437,7
Part des collectivités locales	2987,8	1465,4	57976	68418,8	69,1	130917,1
Autres	314,8	148,8	5802	7203,6	6,2	13457,4

Source : Annuaire Statistique de la région 2007

B. Industrie

L'activité industrielle régionale doit son développement à :

- ↳ L'existence de matières premières d'origine agricole, forestière et minière.
 - ↳ La présence d'une main d'œuvre qualifiée
 - ↳ La position privilégiée qu'occupe le pôle régional localisé dans la préfecture de Meknès.
- Toutefois, son rang parmi les autres régions du Maroc, et sa faible part au niveau national, ne reflètent pas les potentialités socio-économiques d'une région riche en matières premières et en ressources humaines qualifiées.

Par conséquent des efforts sont déployés par les pouvoirs publics en vue d'assurer des conditions favorables au développement de l'activité industrielle, ainsi la ville a vue la création de deux zones industrielles :

- La zone industrielle **Mejjat Meknès** sur une superficie de 75 Ha
- La zone industrielle **Sidi Slimane Moule Kifane** sur une superficie de 24 Ha

Les données relatives au secteur de l'industrie font ressortir son importance actuelle au sein de la région Meknès-Tafilalet et plus particulièrement celui de l'industrie agro-alimentaire, qui assure la continuité de sa vocation agricole.

1. Grandeurs industrielles

Les indicateurs industriels pour l'année 2006, ont enregistré des hausses significatives par rapport à l'année 2004. En effet la production industrielle dans la région a connu une progression de 59,8%, les exportations une progression de 41,5%, l'effectif employé a augmenté de 13,5%, alors que l'investissement industriel dans la région n'a progressé que de 2%.

**Tableau 119: Grandeurs industrielles par préfecture ou province
(En 10³Dh)- Année 2006-**

Province/ Préfecture	Investiss.	Exportation	Production	Chiffre d'affaires	Effectifs employés	Nbre d'établiss.
Meknès	96850	601622	5208846	5580419	10359	171
EL Hajeb	10103	29240	143685	149020	401	18
Ifrane	-	-	81398	81398	425	18
Khénifra	36	23611	328326	331595	516	20
Errachidia	17248	20100	2215577	233112	224	8
Total	124237	674573	7977832	3375544	11925	235

Source : Annuaire statistique de la région 2007

La répartition des investissements selon les grands secteurs révèle que le secteur de l'agro-alimentaire a réalisé en 2006, 80,8% du total des investissements, suivi par le secteur de l'industrie chimiques et para-chimiques avec 14,3%, les autres secteurs concernant notamment le Textile et le cuir, les industries mécaniques et métallurgiques ont réalisé respectivement 3,7% et 1,2% du total des investissements dans la région. Il est à noter que la ville de Meknès est le principal noyau industriel dans tous les secteurs industriels, puis qu'elle concentre 77,9% des investissements régionaux.

**Tableau 120: Investissement par secteur et par préfecture et province
En 10³ DH. Année 2006**

Grand Secteur	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total
1- Ind. Agro-Alimentaires	78610	7811	-	-	13984	100405
2- Industrie Textiles et du Cuir	4653	-	-	-	-	4653
3- Ind.Chimi et Parachimique	12167	2292	-	-	3264	17723
4-Ind.Metal. et Mécaniques	1420	-	-	36	-	1456
5-Industrie Electriques et	-	-	-	-	-	-
Total	96850	10103	-	36	17248	124237

Source : Annuaire statistique de la région 2007

2. Structure par grand secteur

L'analyse de la répartition de l'industrie par branche, permet de situer les activités industrielles qui exercent un rôle dynamique au niveau régional.

Les deux secteurs : agro-alimentaires et textiles et cuir représentent respectivement 45,3% et 42,7% de la production de la région. ils sont représentés dans la région par 67 et 31 établissements respectivement, soit 28,3% et 13,2% du nombre total des établissements.

Le secteur de l'Agro-alimentaire est le premier exportateur de la région, il réalise 58,4% de la valeur des exportations industrielles de la région. Il emploie 33,5% de l'effectif total dans la région.

Tableau 121: Les grandeurs industrielles au niveau régional par secteur en 10³Dh -2006-

Désignation	Agro-alimentaire	Textiles et Cuir	Chimie et Parachimie	IMME	Total
Nombre établissements	67	31	84	53	235
Effectifs employés	3826	1512	5192	1395	11925
Production	3615568	3403482	2808963	1008116	7977832
Investissements	100405	78610	17723	1456	124237
Exportations	394225	344341	1061	3306	674573
Chiffre d'affaires	3786068	358413	1051285	1045396	6375544

Source : Annuaire statistique de la région 2007

C. Artisanat

Au Maroc les pouvoirs publics ont établis récemment une stratégie pour le secteur de l'artisanat intitulée « vision 2015 » dont l'objectif prioritaire est la dynamisation de l'activité et de l'emploi, cet objectif s'inscrit dans un contexte favorable sur le plan interne qu'externe.

Sur le plan interne, le Maroc traverse une période de croissance soutenue qui met en évidence le processus de modernisation et de développement qu'a engagé le pays depuis quelques années. Au niveau externe, le Royaume bénéficie d'une grande visibilité due non seulement à l'intérêt croissant que présente le marché marocain pour les investisseurs étrangers, mais aussi à une ample projection externe à la quelle est en train de contribuer la mise en place de la stratégie de développement du secteur touristique dans le cadre de la « vision 2015 ».

Les objectifs assignés à la vision 2015 sont :

- ↳ Création d'emploi,
- ↳ Augmentation du chiffre d'affaire,
- ↳ Création d'entreprises,
- ↳ Amélioration des revenus et des conditions de travail des mono-artisans

Ainsi, une multitude de projets ont été réalisés et d'autres sont programmés dans le but non seulement d'assurer la qualification du secteur mais d'améliorer les conditions économiques et sociales des artisans et encourager les investissements.

En plus des projets réalisés, il existe plusieurs programmes visant à renforcer l'activité du secteur de l'artisanat, en particulier :

- Les projets structurants de la région, tel que la création du village intégré RMIKA et la création d'un complexe de menuiserie à Azrou.
- Les projets de support de la formation et de la formation continue tel que la création d'un institut pour les arts de » l'artisanat
- Les projets s'inscrivant dans le cadre de l'INDH,
- Les projets d'appui à la production,
- Les projets d'appui à la commercialisation du produit artisanal,
- La formation par apprentissage,

1. Les principales activités artisanales:

Les principales activités artisanales caractérisant la région sont notamment

- Le travail du bois qui est possible grâce à la présence d'arbres tels que le cèdre, le pin et l'olivier;
- La fabrication des tapis citadins et traditionnels (Moyens et Haut Atlas) ;
- Le textile partant du simple tissage qui embellit les corps, les objets de décoration et les belles broderies aux tenues de femmes (caftans) pour les fêtes ; Métaux (ferronnerie et bijouterie) ;
- Les produits d'artisanat portant principalement sur la terre cuite à savoir : Céramique, poterie, zellige traditionnel, sculpture sur plâtre

Le secteur de l'artisanat participe au développement des autres secteurs productifs tels que le tourisme, le commerce extérieur et l'agriculture.

2. Infrastructure de base

L'infrastructure de l'artisanat Au niveau régional, se compose de 5 ensembles artisanaux, 4 centres de formation professionnelle, 2 agences d'artisanat, 2 chambres d'artisanat ainsi que plusieurs coopératives et associations professionnelles.

3. Effectif des artisans

Au niveau de la région Meknès Tafilalet, l'artisanat demeure parmi les principaux secteurs créateurs d'emploi dans la mesure où celui-ci emploie plus de 46 271 personnes réparties sur 105 métiers, soit 6,4% de la population active de la région ; 50% de ces artisans sont concentrés dans la Wilaya de Meknès.

La répartition géographique des artisans selon les branches d'activité est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 122: Répartition des artisans par province et par branche
- Année 2006**

Secteur	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total Région
Bois	1843	73	287	2446	1172	5821
Textile	8146	339	987	7090	1619	18181
Métaux	1535	127	218	440	681	3001
Cuir	1182	49	72	1150	615	3068
construction	9416	383	597	3384	2123	15903
Autres	63	-	3	105	126	297
Total	22185	971	2164	14615	6336	46271

Source : Annuaire statistique de la région 2007

L'emploi dans l'artisanat selon ses branches montre qu'il y a :

- ↳ 18181 employés dans le textile soit 39,3%;
- ↳ 15903 employés dans la construction soit 34,4% ;
- ↳ 5821 employés dans le bois soit 12,6% ;

3. Production et exportation de quelques produits artisanaux

3.1 Estampillage de tapis

La surface totale de tapis estampillés a été de 7463,7m² qui représente 6,8% du total national. Il convient de préciser que la production régionale a connu une hausse de 40,9% entre 2004 et 2006, contre seulement une progression de 33,3% enregistré au niveau national durant la même période.

**Tableau 123: Nombre et surface des tapis estampillés
Région -Meknès-Tafilalet- Année 2006-**

Désignation	Région	Nation	Région/Nation en (%)
Nombre	1580	315466	0,5
Surface (en m ²)	7463,7	110219	6,8

Source : Annuaire statistique de la région 2007 ; Annuaire Statistique du Maroc 2007.

3.2. Exportation de produits artisanaux

La valeur des exportations des produits de l'artisanat à partir de Meknès, ne représente que 0,37% du total des exportations du secteur à l'échelle nationale. Ce qui dévoile l'une des faiblesses de l'artisanat dans la région de Meknès-Tafilalet, qui est tournée dans sa quasi-totalité vers le marché national. Il est à signaler que la valeur de ces exportations a diminué de 56,6% par rapport à celles de 2004.

**Tableau 124: Produits artisanaux destinés à l'exportation
-Préfecture Meknès- Année 2004-**

Produits exportés	Nombre	Quantité en QX	Valeur en DH
Tapis	1471	264,2	2350987
Hanbels	3	0,3	5800
Cuivre	-	-	-
Maroquinerie	-	-	-
Articles en bois	-	-	-
Fer Damasquiné	1	0,1	3000
Poterie	-	-	-
Fer forgé	-	-	-
Broderie	-	-	-
Total Région	1475	264,7	2359787
Total Nation	...	176885	633728000
Région/Nation (en %)	0,2	0,4

Source : Annuaire statistique de la région 2007 ; Annuaire Statistique du Maroc 2007.

4. Organisation du secteur

En vue de pallier aux problèmes liés à la taille réduite des unités de production de ce secteur et surtout ceux inhérents aux difficultés d'approvisionnement et de commercialisation, les pouvoirs publics ont encouragé la création de coopératives et l'octroi de crédits aux artisans.

4.1. Coopératives du secteur

Les coopératives artisanales sont au nombre de 64 regroupant 1403 adhérents soit une taille moyenne de 22 adhérents pour chaque coopérative. Elles représentent 10,3% du total des coopératives au niveau national. Quant aux effectifs des adhérents, ils ne constituent que 7,9% de l'effectif national.

Tableau 125: Coopératives artisanales, Région Meknès-Tafilalet- Année 2006-

Désignation	Nombre de coopératives	Nombre d'adhérents
Région	64	1403
Total nation	622	17700
Région/Nation (en%)	10,3	7,9

Source : Annuaire statistique de la région 2007

4.3. Mesures d'incitation

Parmi les mesures d'incitation susceptibles de dynamiser le secteur de l'artisanat régional il y'a :

- ↳ La création d'une école des métiers de l'artisanat à Meknès qui vise non seulement à assurer aux artisans un flux de main d'œuvre qualifiée, mais aussi à contribuer à la sauvegarde de quelques métiers traditionnels menacés de disparition.
- ↳ La programmation de zones d'activités, telles que le complexe de R'mikat à Meknès.
- ↳ la création d'un complexe artisanal de menuiserie à Azrou ;
- ↳ Aménagement du centre d'apprentissage professionnel à Azrou ;
- ↳ Création de village typique d'artisans à Azrou.
- ↳ La création d'un complexe permanent d'exposition (réalisé au sein de l'unité de tissage à Lalla Aouda à Meknès) dans le cadre de soutien des activités génératrices de revenus en milieu urbain appuyés par l'INDH ;
- ↳ la construction d'un centre de perfectionnement des artisans au sein du centre de qualification professionnelle des arts traditionnels de Meknès (Dans le cadre de l'INDH)

D. Tourisme

Au plan touristique, la région Meknès-Tafilalet recèle d'importantes potentialités assez variées et pouvant faire d'elle un pôle d'attraction touristique. A juste titre la ville de Meknès, cité Ismailienne impériale d'histoire, a été proclamée par l'UNESCO, patrimoine universel de l'humanité en 1996. Auquel il faut ajouter les multiples atouts dont dispose chaque province de la région notamment :

- ↳ Volubilis, cité romaine antique qui se dresse au flanc du massif du Zerhoun à proximité du sanctuaire de Moulay Idriss Ier ;
- ↳ La chaîne du Moyen-Atlas, avec ses cédraies imposantes, ses lacs, ses étendues verdoyantes, ses forêts réputées pour leur faune très prisée de la part des chasseurs et ses cimes enneigées ;
- ↳ Le Tafilalet avec ses "Ksours", ses oasis et ses palmeraies dont la verdure contraste avec les immenses étendues désertiques ponctuées par des stations telle Merzouga où affluent les touristes en grand nombre ;
- ↳ Le Mousseem de Moulay Idriss Premier ;
- ↳ Le Mousseem d'Imilchil ;
- ↳ Le mousseem de Moulay Bouazza à Khénifra ;
- ↳ La fête des dattes à Erfoud ;
- ↳ La fête du pommier à Midelt ;
- ↳ Les campagnes de chasse... etc.

1. La capacité d'hébergement

Avec 54 hôtels classés (y compris les résidences touristiques), d'une capacité totale de 5260 lits, la région comprend 8% du nombre d'hôtels classés et 5% de la capacité d'hébergement de la même catégorie à l'échelle nationale.

Tableau 126: Répartition des Hôtels classés selon la catégorie et la zone géographique- 2006

Désignation	Hôtel classés selon la catégorie					Résidence touristique	Total	
		5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles			1 étoile
Keknès	Hôtel	-	6	5	4	3	-	18
	Lits	-	1374	644	432	238	-	2688
Ifrane	Hôtel	-	3	5	-	3	3	14
	Lits	-	465	484	-	80	344	1373
Khénifra	Hôtel	-	-	3	1	3	-	7
	Lits	-	-	222	45	154	-	421
Errachidia	Hôtel	-	7	1	3	4	-	15
	Lits	-	1634	48	180	150	-	212
Région(1)	Hôtel	-	16	14	8	13	3	54
	Lits	-	3473	1398	657	622	344	5260
Nation(2)	Hôtel	-	136	164	165	113	56	680
	Lits	-	36568	23175	12586	6277	7492	105946
(1)/(2) %	Hôtel	-	11,8	8,5	4,8	11,5	5,4	8,0
	Lits	-	9,5	6,0	5,2	10,0	4,6	5,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

La ventilation du nombre d'hôtels classés selon la catégorie, fait ressortir que les hôtels à catégorie 4 étoiles et 3 étoiles sont les plus répandus. Ils sont au nombre de 16 et 14, ce qui représente respectivement 29,6% et 26% du nombre total régional. Au niveau national, les proportions de ces deux catégories sont respectivement 11,8% et 8,5%. Cependant, du point de vue capacité, ce sont les hôtels de 4 étoiles qui prédominent au sein de la région, puisque leur capacité représente 66% du total régional. Cette même catégorie est également la première en capacité à l'échelle nationale (34,5%).

La proportion des établissements classés en tant que « résidences touristiques » est encore plus faible au niveau régional. En effet, la région ne compte que trois résidences, soit 5,5% du nombre d'établissements et représente 6,5% de la capacité litière régionale. Il est à noter que ces deux proportions ne sont pas trop loin de celles enregistrées à l'échelle nationale, soit respectivement 8,2% et 7%.

2. Autres infrastructures touristiques

Ces équipements consistent essentiellement en :

- * 9 Campings ;
- * 1 centre d'accueil ;
- * 49 auberges touristiques ;
- * un motel à Ifrane ;
- * 9 maisons d'hôtes à Meknès et 1 à Errachidia;
- * 15 agences de voyage.

Pour ce qui est des établissements non classés, leur capacité par province ou préfecture se présente comme suit :

**Tableau 127: Capacité hôtelière régionale des établissements non classés
-Année 2004-**

Préfecture, Province	Hôtels	Chambres	Lits
Meknès	27	1390	2780
EL Hajeb	-	-	-
Ifrane	15	636	1483
Khénifra	8	246	491
Errachidia	31	1336	2709
Meknès - Tafilalet	81	3608	7463
Total Nation	1354	63900	133230
Région/Nation (%)	6	5,6	5,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

3. Nuitées touristiques

La demande touristique est approchée par les nuitées touristiques dans les hôtels classés et non classés.

3.1. Evolution des nuitées touristiques

Il convient de signaler que durant la période 2002-2006, il y eu une accroissement des nuitées touristiques de l'ordre de 24% au niveau de la région. De même la part de la région dans le total des nuitées enregistrées au niveau national est restée aux alentours de 2,5%.

Tableau 128: Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés* par province et préfecture

Préfecture, Province	2002	2003	2004	2005	2006
Meknès	162395	159545	162632	199448	224747
frane	71826	68376	62088	65174	58014
Khénifra	15500	17050	19358	20749	22779
Errachidia	83794	71046	104367	113429	107413
Total région	333515	316017	348445	398800	412953
Total Nation	11320882	11173119	13164870	15215589	16326807
Région / Nation (%)	3	2,8	2,6	2,6	2,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

*y compris les Maisons d'hôtes, les Auberges et les Motels

3.2. Nuitées touristiques dans les hôtels classés

Le nombre de nuitées touristiques des hôtels classés de la région (y compris les résidences touristiques) ne représente que 3% des nuitées réalisées dans la même catégorie au niveau national.

Avec trois résidences touristiques, la région a réalisé 4,8% des nuitées effectuées dans cette catégorie à l'échelon national.

**Tableau 129: Nuitées touristiques dans les hôtels classés de la région
Année 2006**

Préfecture, Province	Résidence touristique	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile	Total
Meknès	-	-	86228	96172	26327	13271	221998
Ifrane	23034	-	3213	20570	-	5255	52072
Khénifra	-	-	-	12427	3436	5042	20905
Errachidia	-	-	88247	1447	1577	2279	93550
Région	23034	-	177688	130616	31340	25847	388525
Nation	482941	3034113	5886489	2465261	830837	324049	13023690
Région/ Nation	4,8	-	3	5,3	3,8	8	3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

4. Taux d'occupation

En 2006, le taux d'occupation annuel des lits dans les hôtels classés est de 20%, soit une stagnation par rapport à l'année 2004. La même tendance a été enregistrée au niveau national mais avec un taux d'occupation supérieur à 43%.

E. Mines

La région de Meknès-Tafilalet extrait de son sous sol une gamme variée de produits miniers tel que la Plomb, le zinc, l'Antimoine, le Barytine, le fluorine, le Manganèse, le Marbre.....etc, les principaux gisements sont situés dans les deux provinces de Khénifra et d'Errachidia.

**Tableau 130: Quantités extraites et ventes des principaux produits miniers
(en tonne)-Année 2006-**

Désignation	Quantité extraite	Ventes en mille DH	Effectif employé
Plomb	28875	28111	54
Zinc	12822	209622	1256
Barytine	279055	29479	62
Fluorine	2156	-	...
Total Région	322908	267212	1372

Source : Annuaire statistique de la région 2007

Le tableau ci-dessus donne la répartition des quantités extraites, des ventes et de l'effectif employé selon les produits miniers extraits dans la région en 2006.

Les chiffres clés de la région Meknès-Tafilalet

Indicateurs	2006	
	Région	Maroc
Territoire, population et emploi		
Nombre de préfectures	1	12
Nombre de provinces	4	49
Nombre de cercles	17	162
Nombre de communes urbaines	23	199
Nombre de communes rurales	111	1298
Nombre de centres	48	154
Superficie totale	79 210 km ²	710 850 km ²
Effectif population	2 174 000 habitants	30 505 000 habitants
Taux d'accroissement annuel de la population entre 1994 et 2004	1,2%	1,4%
Taux d'urbanisation	57,4%	56%
Densité de la population	27 habitants/ km ²	42,9 habitants/ km ²
Pourcentage des personnes âgées moins de 15 ans(2004)	30,3%	34,8%
Pourcentage des personnes dépassant 60 ans(2004)	8,5%	8,5%
Taux de célibat pour le sexe masculin à l'âge de 55 ans (2004)	2,5%	3,0%
Taux de célibat pour le sexe féminin à l'âge de 55 ans(2004)	2,1%	3,0%
Age moyen au premier mariage pour le sexe masculin(2004)	30,8 ans	31,2 ans
Age moyen au premier mariage pour le sexe féminin(2004)	25,6 ans	26,3 ans
Taux de la pauvreté	19,5%	14,2%
Le nombre moyen d'enfants/femme (ISF)(2004)	2,3	2,5
Taux d'activité	46,6	51,3
Indice de coût de la vie de Meknès	177,4	174,3
Agriculture		
Superficie des forêts naturelles	656 251 Ha	8 547 198 Ha
Superficie cultivable	615 300 Ha	8 732 200 Ha
Superficie céréalière	344 200 Ha	5 583 900 Ha
Production céréalière	6 881700 Qx	92 267 000 Qx
Industrie		
Nombre d'établissements	235	7847
Chiffre d'affaires	3 375 544 000 Dh	228 842 000 Dh
Effectif employé	11 925	445 587
Tourisme		

Nombre d'hôtels classés (y compris les résidences touristiques)	54	680
Taux d'occupation dans les hôtels classés	20%	43%
Nuitées touristiques dans les hôtels classés	388 525	130 236 690
Réseau routier		
Réseau routier revêtu	3 802 km	35 026 Km
Densité routière	48,0 m/l au Km2	49,3 m/l au Km2
Energie et Eau		
Consommation d'énergie électrique	541,4 millions kw/h	19 260 millions Kwih
Pourcentage des ménages dotés d'électricité (par réseau)	74,6%	71,6%
Production d'eau potable	74,2 millions m3	752,9 millions m3
Consommation d'eau potable	16,8 millions m3	606,6 millions m3
Pourcentage des ménages approvisionnés en eau (par réseau)	62,2%	57,5%
Habitat		
Répartition de ménages urbains selon le type de logement (en %)(2004)		
Villa	1,7%	2,2%
Appartement	3,8%	7,6%
Maison marocaine traditionnelle	8,5%	6,8%
Maison marocaine moderne	49,2%	43,3%
Maison sommaire ou bidonville	6,5%	7,2%
Habitation de type rural	26,7%	29,0%
Implantation bancaire		
Nombre d'Agences	127	2447